



Assemblée générale

Distr. générale
26 novembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 154 de l'ordre du jour
Financement de la Mission
de l'Organisation des Nations Unies
pour la stabilisation en République
démocratique du Congo

Exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Exécution du budget	6
C. Activités d'appui de la Mission	9
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	9
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	10
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	11
III. Exécution du budget	67
A. Ressources financières	67
B. Ressources financières du Centre de services régional d'Entebbe	68
C. écapitulatif des réaffectations de ressources	68



D.	Répartition mensuelle des dépenses	70
E.	Autres recettes et ajustements	70
F.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	71
G.	Contributions non budgétisées	71
IV.	Analyse des écarts	72
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	79

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 et l'objectif de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (sécurité et protection des civils; stabilisation des zones touchées par le conflit; appui à la justice, à la sécurité et aux droits de l'homme; institutions démocratiques et consolidation de la paix; appui).

Conformément à la résolution 2098 (2013) du Conseil de sécurité, la Mission a renforcé sa présence dans la partie orientale de la République démocratique du Congo. L'effectif civil qui se trouvait dans des zones non touchées par le conflit armé, à savoir Kinshasa et les provinces de l'ouest du pays, a été redéployé dans la partie orientale. Depuis cette réorganisation, 75 % de l'effectif civil de la Mission est basé dans la partie orientale de la République démocratique du Congo. Le personnel en tenue continue d'être majoritairement basé dans l'est (96 %).

Au cours de la période considérée, la situation en matière de sécurité s'est améliorée dans la partie orientale de la République démocratique du Congo, mais demeure instable. Le déploiement de la brigade d'intervention de la force a assis la crédibilité de la MONUSCO et imprimé un nouvel élan à ses opérations, tout comme elle a renforcé sa capacité de protéger la population du pays. Peu de temps après sa mise en place, la brigade d'intervention, en coopération avec les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), a mené des opérations contre le Mouvement du 23 mars (M23) et d'autres groupes armés. Le M23, qui occupait de larges pans du Nord-Kivu, notamment Goma, a été vaincu en novembre 2013.

Les dépenses engagées par la MONUSCO au cours de l'exercice ont atteint un montant de 1 432 275 100 dollars des États-Unis, soit un taux d'exécution du budget de 98,5 % (2012/13 : 1 342 787 600 dollars, soit un taux d'exécution de 99,9 %). Le solde non utilisé (21,1 millions de dollars, soit 1,5 %) est principalement imputable à des besoins inférieurs aux prévisions en matière de transports aériens (Dépenses opérationnelles). Les raisons principales en sont les suivantes : moindre coût du contrat de louage de services (terrains d'aviation); retard pris dans la mise en place du système d'aéronef non habité; non-recours à une réserve stratégique de carburant; volume inférieur aux prévisions du carburant aviation consommé (utilisation d'un nombre d'aéronefs inférieur à ce qui avait été envisagé). Cette sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par des dépenses d'un montant supérieur aux prévisions en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international et sur le plan national, ce qui est principalement imputable à des dépenses supplémentaires engagées au titre du personnel recruté sur le plan international transféré dans la partie orientale de la République démocratique du Congo et au relèvement du barème des traitements applicable au personnel recruté sur le plan national.

Exécution du budget : ressources financières(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	651 767,8	632 057,7	19 710,1	3,0
Personnel civil	313 397,6	357 597,0	(44 199,4)	(14,1)
Dépenses opérationnelles	488 192,6	442 620,4	45 572,2	9,3
Montant brut	1 453 358,0	1 432 275,1	21 082,9	1,5
Recettes provenant des contributions du personnel	25 771,9	31 267,4	(5 495,5)	(21,3)
Montant net	1 427 586,1	1 401 007,7	26 578,4	1,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	3 020,3	1 346,9	1 673,4	55,4
Total	1 456 378,3	1 433 622,0	22 756,3	1,6

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif prévu (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	760	732	3,7
Contingents	19 815	19 040	3,9
Police des Nations Unies	391	359	8,2
Unités de police constituées	1 050	1 009	3,9
Personnel recruté sur le plan international	1 077	953	11,5
Personnel recruté sur le plan national	2 955	2 764	6,5
Volontaires des Nations Unies	636	528	17,0
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	44	33	25,0
Personnel recruté sur le plan national	213	195	8,5
Personnel fourni par les gouvernements	139	100	28,1

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet au 30 juin 2014, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 15 mars 2013 (A/67/797), s'élevait à 1 359 359 100 dollars (montant brut; montant net : 1 333 587 200 dollars), compte non tenu des contributions volontaires en nature (budgétisées), d'un montant de 3 020 300 dollars. Le budget devait couvrir le déploiement de 760 observateurs militaires, 19 815 militaires, 1 441 membres du personnel de police, dont 1 050 membres d'unités de police constituées, 139 membres du personnel fourni par des gouvernements, 1 077 membres du personnel recruté sur le plan international, 2 955 membres du personnel recruté sur le plan national (dont 146 fonctionnaires), 636 Volontaires des Nations Unies et 257 titulaires d'un emploi de temporaire (dont 44 recrutés sur le plan international, 21 fonctionnaires recrutés sur le plan national et 192 agents des services généraux recrutés sur le plan national).

2. Dans sa résolution 2098 (2013), le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de la Mission et que celle-ci disposerait, à titre exceptionnel, d'une brigade d'intervention ayant son quartier général à Goma. Dans un additif daté du 10 avril 2013 (A/67/797/Add.1) à son rapport principal sur le budget de l'exercice 2013/14, le Secrétaire général a informé l'Assemblée générale que les dépenses additionnelles prévues au titre de la MONUSCO pour l'exercice 2013/14, en particulier au titre du déploiement des contingents et des moyens connexes nécessaires à la brigade d'intervention de la force, s'élèveraient à 90 524 500 dollars, ce qui porterait à 1 449 883 600 dollars (montant brut; montant net : 1 424 111 700 dollars) le montant total du projet de budget pour le fonctionnement de la MONUSCO au titre de l'exercice 2013/14, hors contributions volontaires en nature budgétisées.

3. Dans son rapport correspondant du 29 avril 2013, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 1 449 774 800 dollars pour l'exercice considéré [A/67/780/Add.6, par. 45 a)].

4. Dans sa résolution 67/273, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant brut de 1 453 358 000 dollars (montant net : 1 427 586 100 dollars) destinés à financer le fonctionnement de la Mission pendant l'exercice 2013/14. Le montant total des crédits ouverts a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

5. Le Conseil de sécurité a défini le mandat de la Mission dans sa résolution 1925 (2010), et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat de la Mission pour l'exercice considéré dans ses résolutions 2098 (2013) et 2147 (2014).

6. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de promouvoir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo.

7. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits présentés dans les tableaux ci-après par composante (Sécurité et protection des civils; Stabilisation des zones touchées par le conflit; Appui à la justice, à la sécurité et aux droits de l'homme; Institutions démocratiques et consolidation de la paix; Appui).

8. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2013/14, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

9. Au cours de l'exercice considéré, la protection des civils et l'amélioration de la situation politique et de la situation en matière de sécurité sont demeurées les principales priorités de la Mission. Les activités de la MONUSCO ont eu pour but de créer des conditions propices à la restauration de l'autorité de l'État et à l'instauration d'une stabilité durable. La Mission a maintenu au même niveau l'effectif militaire déployé et a rendu pleinement opérationnelle la brigade d'intervention de la force, conformément à la résolution 2098 (2013) du Conseil de sécurité. Placée sous le commandement opérationnel direct du commandant de la force de la MONUSCO et agissant aux côtés d'autres brigades de la MONUSCO dans la partie orientale de la République démocratique du Congo, la brigade d'intervention mène des opérations dont le but est de prévenir l'expansion des groupes armés, de les neutraliser et de les désarmer (parallèlement à des activités de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de réinstallation). La MONUSCO a continué d'appuyer les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Du 21 au 30 août 2013, puis du 26 octobre au 4 novembre 2013, elle a épaulé les FARDC dans leur combat contre le Mouvement du 23 mars (M23) au Nord-Kivu, notamment avec des troupes terrestres, des hélicoptères d'attaque et des tirs d'artillerie, ce qui a conduit à la défaite militaire du M23 et a mis fin à sa rébellion le 5 novembre 2013. Ultérieurement, en coordination étroite avec le Gouvernement, la Mission a continué de faire pression sur d'autres groupes armés, en mobilisant à cette fin des moyens politiques et militaires, afin de les encourager à se rendre avant qu'elle ne lance des opérations militaires. La MONUSCO a également apporté un soutien logistique crucial dans le cadre des opérations des FARDC contre les Forces démocratiques alliées (ADF) qui ont débuté le 17 janvier 2014 dans le Nord-Kivu et ont conduit à un recul significatif de l'influence exercée par les ADF.

10. Le système d'aéronef non habité a été mis en service en décembre 2013 à des fins de renseignement, puis d'analyse et de diffusion des informations recueillies. En combinaison avec une procédure améliorée d'analyse des informations militaires et civiles, il a permis à la Mission d'avoir une meilleure perception de la situation et de prendre des décisions idoines en temps opportun.

11. En collaboration étroite avec l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires internationaux, la MONUSCO a continué d'appuyer l'action menée par les autorités congolaises pour renforcer et réformer les secteurs de la justice et de la sécurité.

12. Exerçant ses bons offices, la Mission a continué d'apporter un appui politique à l'organisation et à la tenue d'élections provinciales et locales dans les délais prévus et a travaillé en collaboration étroite avec la Commission électorale nationale indépendante afin de renforcer sa capacité d'action. Préalablement au Dialogue national tenu en septembre et octobre 2013, la Mission a également eu des échanges réguliers avec la présidence, des ministres et des députés de premier plan et des représentants des partis politiques, afin d'encourager la tenue d'un dialogue ouvert et bien préparé susceptible de contribuer à l'émergence d'un consensus, entre autres au sujet des élections, l'objectif étant l'établissement d'une feuille de route présentant chacune des étapes du cycle électoral 2014-2016.

13. À la suite de plusieurs mois de consultations menées sous forme de réunions de travail par la Mission avec les partis politiques et des agents électoraux, le Représentant spécial du Secrétaire général a organisé trois tables rondes en avril et en mai 2014 – qui ont réuni la MONUSCO, la Commission électorale nationale indépendante, les ambassadeurs concernés au premier chef et un large éventail de représentants des partis politiques, y compris d'opposition – dont l'objectif était d'amener les parties à se mettre d'accord au sujet des aspects les plus litigieux du processus électoral et d'options propres à régler les divergences. Depuis les élections de 2011, il s'agissait du premier dialogue constructif entre les différentes parties au sujet des questions électorales. Des réunions avec des représentants des partis de la majorité et de l'opposition ont également été organisées dans les bureaux extérieurs. Le 31 mai 2014, s'adressant au corps diplomatique, et notamment au Représentant spécial du Secrétaire général, le Président Kabila a émis des objections quant à l'organisation par des tierces parties de tables rondes consacrées à des questions électorales, en particulier lorsque s'y exprimaient des partis d'opposition qui n'avaient pas contribué au Dialogue national en 2013. En juin 2014, la Mission a donc engagé des consultations bilatérales avec divers acteurs dans le but de trouver des solutions de remplacement à ces tables rondes. Parallèlement, la MONUSCO a aidé la Commission électorale nouvellement nommée à instaurer ses propres cadres de concertation avec diverses parties prenantes, dont les médias, les partis politiques et la société civile, au niveau national.

14. La Mission a également exercé ses bons offices auprès du Gouvernement pour faire progresser la réalisation de réformes essentielles, et elle a épaulé les institutions de justice militaire. Elle a continué d'appuyer la mise en œuvre de la réforme de la police congolaise, notamment en assurant une formation aux unités constituées; en dispensant une formation de base à long terme à des membres de la Police nationale; en incitant les donateurs à procurer des fournitures de base. Elle a plaidé auprès des autorités congolaises pour que l'action de la Police nationale s'inscrive dans un cadre juridique. En concertation étroite avec elles, et conformément à la stratégie nationale pour la réforme de la justice, la MONUSCO a également continué de prêter son concours à la mise en œuvre du programme commun pluriannuel d'appui à la justice, l'objectif étant d'asseoir sur des bases solides les systèmes de justice pénale en renforçant la police, l'appareil judiciaire et les établissements pénitentiaires, tout en fournissant un appui stratégique à l'exécution de programmes à l'échelon central, à Kinshasa.

15. En application de la résolution 2098 (2013) du Conseil de sécurité, la Mission a renforcé sa présence dans la partie orientale de la République démocratique du Congo. Les effectifs civils présents dans les zones non touchées par le conflit armé, à savoir Kinshasa et les provinces de l'ouest, ont été redéployés dans la partie

orientale du pays, avec pour mission de se concentrer sur la protection des civils et la stabilisation. Parallèlement, le quartier général de la MONUSCO à Kinshasa a été réaménagé compte tenu de l'élargissement du mandat de la Mission et de la nécessité pour elle d'apporter un appui au Gouvernement pour la mise en œuvre des engagements auxquels il avait souscrit dans l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

16. Le transfert de l'ouest vers l'est s'est effectué en deux phases principales. La phase 1 a été achevée le 28 février 2014 et a permis de transférer de Kinshasa à Goma un premier groupe important de membres du personnel civil et certains membres du personnel en tenue. La phase 2 devait être achevée au cours de l'exercice considéré, mais prolongée de deux mois, elle a été menée en partie pendant l'exercice 2014/15. Avant la réorganisation de la Mission, quelque 40 % des effectifs civils se trouvaient dans l'ouest et 60 % dans l'est; après coup, il ne restait plus dans l'ouest que 25 % des effectifs civils de la Mission, 75 % se trouvant désormais dans l'est du pays. Le personnel en tenue était déjà basé en majorité dans la partie orientale (96 %) et cette situation n'a pas évolué.

17. La MONUSCO s'est attachée en particulier à prévenir un nouveau regain d'une instabilité récurrente dans les zones stabilisées, notamment en exerçant ses bons offices, en menant des activités de sensibilisation, en collaborant avec des partenaires clefs tels que le Gouvernement, les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales internationales, ou encore en proposant des activités socioéconomiques de substitution et en encourageant le relèvement et le développement aux niveaux provincial et local. En mai 2014, elle a lancé son programme Îlots de stabilité dans la partie orientale du pays, qui vise à empêcher qu'une zone débarrassée de la présence de groupes armés connaisse à nouveau un conflit.

18. Elle a continué de mettre l'accent sur la protection des civils, en particulier grâce aux dispositifs et mesures suivants : équipes mixtes de protection des civils (qui ont recensé les menaces, recommandé un certain nombre de mesures aux principaux intervenants et établi des relations avec la population locale); missions d'enquête conjointes; réseaux d'alerte locale; mise en place d'assistants chargés de la liaison avec la population locale (qui ont travaillé au côté des contingents de la MONUSCO dans plus de 70 sites de la partie orientale du pays et ont rendu possible la communication entre la force et la population locale); équipe chargée d'établir des fiches signalétiques (à l'appui de l'application par la Mission de la politique de précaution de l'ONU, elle a passé en revue les données relatives au personnel de l'armée et de la Police nationales).

19. Certains des principaux facteurs externes qui ont eu des répercussions négatives sur la réalisation des objectifs fixés pour l'exercice considéré sont les suivants : caractère limité des progrès observés dans l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, ou en ce qui concerne l'adoption de réformes essentielles; retards enregistrés dans l'adoption du nouveau programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration (PNDDR III); accès à l'assistance humanitaire internationale; disponibilité limitée de ressources en provenance des donateurs pour les programmes de stabilisation et de réintégration.

20. Au cours de l'exercice considéré, le taux d'exécution du budget a été de 98,5 %, d'où un solde inutilisé de 21,1 millions de dollars. Les principales

économies réalisées l'ont été aux titres suivants : a) transports aériens (43,0 millions de dollars) : contrat de louage de services (terrains d'aviation) moins onéreux que prévu, mise en place tardive du système d'aéronef non habité, non-recours à une réserve stratégique de carburant et consommation de carburant aviation inférieure aux prévisions du fait que le nombre d'aéronefs utilisés a lui-même été moindre que prévu; b) contingents (17,0 millions de dollars) : les crédits ouverts pour les rations ont été sous-utilisés car le montant des frais initiaux de mise en route, de transport et d'entreposage a été inférieur aux prévisions, tout comme le montant global des remboursements, du fait que le déploiement effectif a été moindre que prévu et que du matériel appartenant à des contingents n'était pas fonctionnel; c) installations et infrastructures (10,5 millions de dollars) : les projets de rénovation et de construction ont pris du retard. Des crédits plus élevés que prévus ont été utilisés au titre du personnel recruté sur le plan national (25,1 millions de dollars), en raison du relèvement du barème des traitements, et au titre du personnel recruté sur le plan international (19,3 millions de dollars), ce qui est imputable au montant plus élevé que prévu des dépenses communes de personnel et de la prime de danger versée aux membres du personnel transférés dans la partie orientale du pays au cours de l'exercice considéré.

C. Activités d'appui de la Mission

21. La réorganisation de la Mission, impliquant un transfert depuis la partie occidentale de la République démocratique du Congo vers sa partie orientale, a eu des répercussions sur les activités d'appui et sur l'utilisation des ressources au cours de l'exercice considéré. La composante appui a organisé le transfert vers la partie orientale de 681 membres du personnel, 209 véhicules et 68 conteneurs maritimes, ainsi que de deux unités de police constituées (250 personnes) et d'une compagnie du génie (150 personnes). Le montant total des dépenses non prévues (prestations dues au personnel, frais de transport plus élevés, acquisition de bâtiments préfabriqués et de matériel connexe destiné aux bureaux) s'est élevé à 67 millions de dollars.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

22. Durant l'exercice 2013/14, 67 postes ont été transférés au Centre de services régional d'Entebbe. La Mission a continué de rechercher des synergies avec les missions voisines, notamment la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA), le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB), l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), en mettant en commun des moyens aériens (avions-cargo B-737 et L-100). En outre, elle a continué d'améliorer la prestation de services et de rechercher des économies d'échelle en coopération avec la MINUSS, la MINUAD, la FISNUA, le BNUB, l'UNSOA, le BINUCA et le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS) par l'intermédiaire du Centre de services régional d'Entebbe.

23. La MONUSCO a transféré à la MINUSS deux unités de police constituées composées de 230 policiers et leur matériel, répondant à une demande d'aide de

celle-ci au titre d'un accord de coopération entre missions. Conformément aux accords financiers, la MONUSCO, comme les autres missions fournissant du personnel en uniforme à la MINUSS, était responsable des rations, du carburant et des paiements statutaires (indemnités dues aux membres des contingents, matériel majeur et soutien logistique autonome) pour la période de déploiement, de décembre 2013 à janvier 2014 jusqu'au 26 mai 2014. Avec la suppression du mécanisme de coopération intermissions le 26 mai 2014, conformément à la résolution 2155 (2014) du Conseil de sécurité, la MINUSS a assumé la responsabilité financière du personnel en uniforme et du matériel déployé à compter du 27 mai 2014. La MINUSS avait également à sa charge les frais de réinstallation au Soudan du Sud (et à l'intérieur du Soudan du Sud) de l'ensemble des membres des contingents et du matériel, les services médicaux liés au transfert, les frais d'émission de nouvelles cartes d'identité, l'hébergement et d'autres éléments de soutien logistique tels que les fournitures pour la défense des périmètres, et toute différence entre indemnités et remboursements spécifiques aux missions.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

24. La Mission a continué de travailler de manière intégrée et en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et le Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs. La Mission et l'équipe de pays ont continué : a) de mettre l'accent sur la stratégie de protection des civils du système des Nations Unies; b) de s'employer à aider le Gouvernement à mettre en œuvre la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation; c) de s'employer à aider le Gouvernement à mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la violence sexuelle et sexiste; et d) de consolider les résultats du programme global des Nations Unies pour la justice. La Mission a cessé d'appuyer le programme de consolidation de la paix car il ne semblait plus judicieux de le mettre en œuvre avec le Gouvernement. Elle a axé son appui sur la consolidation de la paix et de la stabilité dans l'ensemble du pays par l'initiative évolutive des programmes intégrés. Elle a également aidé l'équipe de pays à poursuivre la mise en œuvre du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2013-2017.

25. La Mission a continué de se concentrer sur les tâches essentielles de son mandat tout en favorisant le transfert de tâches aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies et au Gouvernement comme le Conseil de sécurité l'a demandé dans sa résolution 2147 (2014). Le 1^{er} juillet 2014, la MONUSCO a transmis aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies les responsabilités ci-après dans les zones non touchées par le conflit : formation aux droits de l'homme, enfants touchés par le conflit armé, violence sexuelle, lutte antimines, justice et système pénitentiaire, extraction et appui technique aux élections et consolidation de la paix et de la démocratie, notamment assistance électorale.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité et protection des civils

26. Les conditions de sécurité se sont améliorées dans l'est de la République démocratique du Congo depuis mars 2013 mais sont restées précaires. La rébellion du M23, qui a occupé de vastes zones du Nord-Kivu, notamment Goma, a été vaincue en novembre 2013. Quelque 2 000 combattants ont fui au Rwanda et en Ouganda, où ils attendaient une amnistie et un rapatriement dans le cadre d'un processus de désarmement, démobilisation, réintégration, rapatriement ou réinstallation (DDRRR). Des opérations militaires contre l'Alliance des forces démocratiques (ADF) ont permis de démanteler d'importants bastions et contraint les éléments restants à se disperser en petits groupes ou à se rendre. Cependant, le groupe n'a pas été démantelé et a continué de menacer la paix et la stabilité en République démocratique du Congo. Des pressions militaires et politiques ont poussé les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) à lancer un processus de désarmement volontaire en mai 2014 mais depuis lors le processus s'est enrayé. Cependant, une importante restructuration des FARDC et l'appui vigoureux de la MONUSCO, notamment de la brigade d'intervention de la Force, ont contribué à améliorer les conditions de sécurité.

27. Le déploiement de la brigade d'intervention de la Force a amélioré très opportunément la crédibilité et les opérations de la Mission ainsi que la protection de la population de la République démocratique du Congo. Peu après son déploiement, la brigade d'intervention de la Force a été engagée dans des opérations contre le M23, permettant aux FARDC de vaincre le M23 en novembre 2013, un événement marquant dans l'histoire de la République démocratique du Congo. Depuis lors, la brigade d'intervention de la force a été engagée avec les FARDC dans d'autres opérations qui étaient toujours en cours à la fin de la période considérée.

28. Malgré une diminution du nombre de violations des droits de l'homme signalées, la situation en la matière demeure préoccupante. De graves violations des droits de l'homme auraient été commises par des groupes armés mais aussi par des agents de l'État, principalement les FARDC et la Police nationale. L'inaccessibilité de certaines zones et la difficulté de mener des enquêtes approfondies en raison de l'insécurité ont continué de poser problème. Malgré ces difficultés, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a mené 1 218 des missions de surveillance et 172 missions d'enquête. Des réunions régulières au niveau national et avec des responsables locaux ont permis d'échanger des informations essentielles sur la situation des droits de l'homme et de formuler des recommandations de réparation et de suivi des enquêtes en la matière. L'appui de la Mission aux audiences foraines a contribué de façon positive à combattre l'impunité pour les actes de violence sexuelle.

29. Au 30 juin 2014, on recensait 2,6 millions de personnes déplacées, soit à peu près autant qu'au 30 juin 2013. Afin d'atténuer les risques, les composantes civiles de la Mission se sont employées à mettre en place de plans de protection des communautés locales.

30. Au cours de la période considérée, des mines terrestres et munitions non explosées ont fait 22 victimes signalées. Appuyant directement la Mission, le Service de la lutte antimines a mené 19 missions d'assurance qualité et de contrôle

de la qualité et déminé 587 724 mètres carrés de terrain, principalement dans les zones touchées par les conflits armés, améliorant la liberté de mouvement du personnel de la Mission et des agents humanitaires et contribuant à la sécurité des populations locales.

31. Des informations sur le mandat de la Mission et les activités du système des Nations Unies en République démocratique du Congo ont été diffusées par Radio Okapi et les médias sociaux. L'audience de la diffusion en direct sur le site Web de la radio est maintenant estimée à 24 millions d'auditeurs par semaine, et celle de Radio Okapi sur les médias sociaux est passée à 3 millions de visites par mois.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration de la protection des civils en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction du nombre total de cas vérifiés de violation des droits de l'homme dans les zones de conflit armé (2011/12: 1 968; 2012/13: 2 293; 2013/14: 1 750)

1 741 violations des droits de l'homme confirmées par le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme.

La diminution du nombre de cas vérifiés par rapport à l'exercice 2012/13 ne résulte pas nécessairement d'une amélioration de la situation des droits de l'homme. Elle s'est améliorée dans les zones auxquelles les équipes des droits de l'homme ont à nouveau accès (Nord-Kivu) mais les activités en la matière auraient augmenté dans des zones auxquelles les équipes n'avaient pas accès et pour lesquelles elles n'ont donc pas pu constater les cas comme il se doit (Katanga). La tendance signalée pourrait donc être liée à l'insécurité et à la difficulté de mener des enquêtes approfondies et non à une amélioration réelle de la situation en matière de droits de l'homme.

Augmentation du nombre de déplacés qui sont rentrés chez eux (2010/11 : 700 000; 2012/13: 976 544; 2013/14: 775 000)

Le nombre de personnes déplacées est demeuré à un niveau proche de 2,6 millions à la fin de la période considérée. Il y a eu une légère diminution du nombre de personnes déplacées ayant réintégré leur communauté ou région d'origine (environ 793 000). On estime que dans l'ensemble, le nombre de déplacés qui sont rentrés chez eux est resté relativement constant au cours de l'année écoulée.

Réduction du nombre de victimes d'accidents causés par des mines et des restes explosifs de guerre dans la population locale (2009/10 : 28; 2012/13: 10; 2013/14: 30)

En tout, 22 victimes avérées, dont 9 enfants (3 décédés et 6 grièvement blessés)

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

275 patrouilles et escortes quotidiennes effectuées par des hommes des contingents dans les districts du Haut-Uélé, du Bas-Uélé et d'Ituri de la province

242 Patrouilles par jour (en moyenne) dans les districts prévus

Orientale, dans la province du Katanga et dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu; plus 75 patrouilles et escortes quotidiennes réalisées à d'autres endroits de la zone de la Mission pour dissuader, protéger et comprendre la situation

10 opérations de renfort à court terme menées par des bataillons avec les FARDC pour prévenir les attaques perpétrées par des groupes armés contre des civils dans les nouveaux points chauds

Maintien d'une moyenne de 93 bases opérationnelles temporaires et de compagnie dans les districts du Haut-Uélé, du Bas-Uélé et d'Ituri dans la province Orientale, dans la province du Katanga et dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu pour assurer une surveillance et prévenir les attaques contre les civils, et maintien de 47 bases d'appui (notamment en matière d'ingénierie, d'aviation et d'opérations fluviales) afin de faciliter les opérations et le redéploiement de 10 % (au maximum) des bases opérationnelles de compagnie et des bases opérationnelles temporaires pour faire face aux menaces grandissantes

Déploiement de 275 bases d'opérations mobiles et unités de combat pour assurer la sécurité à court terme dans les zones instables et dissuader les groupes armés d'attaquer les civils

Maintien d'un contingent de réserve constitué de 2 bataillons par le redéploiement de 3 compagnies au maximum chargées de contrer les menaces croissantes qui pèsent sur les civils dans la zone d'opérations

5 ateliers d'information organisés à l'échelle nationale et provinciale à l'intention de 550 membres de la Police nationale, des FARDC et des autorités administratives, portant sur des questions relatives à la sécurité et à la protection des femmes

10 ateliers de renforcement des capacités portant sur la participation des femmes aux dispositifs de protection, organisés à l'intention de 50 femmes

Dans les zones non touchées par le conflit armé et où les conditions de sécurité s'améliorent, le nombre moyen de patrouilles quotidiennes a été réduit.

10 Opérations de renfort à court terme menées par des bataillons à l'appui des FARDC

La brigade d'intervention de la Force a mené, pour appuyer les FARDC, des offensives ciblées fondées sur le renseignement dans le cadre d'un plan opérationnel global. Des opérations de renfort ont été menées contre les principaux groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo.

90 Bases opérationnelles de compagnie et bases opérationnelles temporaires ont été déployées.

Nombre inférieur aux prévisions en raison d'un examen tactique de l'infrastructure en janvier 2014 et d'une réduction initiale des bases opérationnelles de compagnie et des bases opérationnelles temporaires

230 Bases opérationnelles mobiles et déploiements d'unités de combat

Nombre inférieur aux prévisions en raison du choix par les commandants tactiques d'autres méthodes de déploiement moins statiques

Non Tout au long de la période considérée, la Force s'est employée à reconstituer ses réserves.

3 Ateliers organisés pour 964 participants, dont 12 femmes

Le nombre de participants compense le faible nombre d'ateliers.

7 Ateliers organisés pour 424 participants, dont 294 femmes.

dirigeantes et représentantes d'organisations non gouvernementales et de collectivités locales du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, d'Ituri, de Kisangani et de Dungu et visant à mieux protéger les femmes et les filles dans les zones de conflit ou sortant d'un conflit

350 missions de surveillance des droits de l'homme et 50 enquêtes visant à vérifier les allégations de violation des droits de l'homme et à formuler des recommandations destinées au Gouvernement et à d'autres partenaires

100 réunions organisées avec des représentants des autorités civiles et militaires aux plans national, provincial et local pour suivre les affaires de violation des droits de l'homme et formuler des avis relatifs aux normes internationales en matière de droits de l'homme et de droit humanitaire

42 enquêtes menées pour repérer les violations graves des droits de l'enfant pendant le conflit armé et mettre au point des mécanismes de protection

Avis et appui fournis au Comité interministériel national sur le sort des enfants en temps de conflit armé pour la mise en œuvre du plan d'action visant à prévenir et faire cesser le recrutement d'enfants et les violences sexuelles commises par les FARDC et les forces nationales de sécurité; action de suivi menée pour que les auteurs des violations graves des droits de l'enfant soient traduits en justice

42 missions de protection des civils et 270 missions d'évaluation menées par des équipes mixtes pour recueillir des informations sur les menaces auxquelles la population civile pourrait être exposée et faciliter l'accès à l'aide humanitaire

Le nombre de participants compense le faible nombre d'ateliers.

1 218 Missions de surveillance et 172 missions d'enquête effectuées

Le nombre supérieur aux prévisions résulte du fait que le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a eu accès à certaines zones reprises à des groupes armés, notamment celles de Nyiragongo et Rutshuru au Nord-Kivu, à partir de novembre 2013.

868 Réunions

Le nombre supérieur aux prévisions résulte d'un plus grand nombre de missions d'enquête.

52 Enquêtes

Le nombre supérieur aux prévisions tient au fait que les opérations militaires contre les groupes armés ont entraîné leur désarmement volontaire et donc une augmentation du nombre d'enquêtes.

26 Réunions

Un appui technique, matériel et logistique a été fourni au Gouvernement afin de mettre en œuvre un plan d'action lors des 26 réunions avec le Groupe de travail technique mixte.

38 Missions d'équipes mixtes de protection ont été déployées

291 Missions d'évaluation conjointes ont été menées à bien, dont 181 missions d'évaluation avec des organisations humanitaires et de la société civile, 54 avec le Gouvernement et 56 missions de règlement des conflits et d'évaluation des risques avec les autorités locales et des organisations de la société civile.

L'augmentation du nombre de missions d'évaluation conjointes résulte de la détérioration des conditions de sécurité dans

Élaboration, en concertation avec les autorités congolaises et les coordinateurs locaux, de 36 plans de protection destinés à détecter et atténuer les menaces qui pèsent sur la population locale et à renforcer les mesures de protection

4 enquêtes menées dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu et dans la province Orientale auprès des populations locales pour recueillir leur avis sur leur sécurité et l'efficacité de la protection assurée par la MONUSCO et les autorités congolaises et en suivre l'évolution

Répartition, suivi et contrôle de la qualité des activités de déminage de 750 000 mètres carrés dans des zones contaminées par des mines ou des restes explosifs de guerre; élimination de restes explosifs de guerre dans 100 sites et destruction de 10 stocks de munitions en coordination avec des partenaires nationaux et internationaux

Sensibilisation de 400 000 personnes – déplacés, réfugiés et populations locales – au danger des mines et coordination de ces activités, avec l'aide des partenaires d'exécution

l'est du pays, qui a nécessité une surveillance rapide et des évaluations sur le terrain.

47 Plans de protection des communautés locales ont été élaborés.

0 La MONUSCO n'a effectué aucune enquête mais, en novembre et décembre 2013, le PNUD et Harvard Humanitarian Initiative ont effectué une étude de référence auprès de résidents adultes dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri. Il s'agissait de la première phase du projet de consolidation de la paix et de données démographiques en République démocratique du Congo, visant à obtenir des données fiables et une analyse approfondie sur la façon dont la population conçoit la paix, la sécurité et la justice. La MONUSCO a appuyé la collecte des données en fournissant des assistants chargés de la liaison avec la population locale.

587 724 Mètres carrés déminés

Les zones touchées par les conflits armés ont été ciblées en vue de faciliter la liberté de circulation du personnel de la Mission et des agents humanitaires et de contribuer à la sécurité des communautés locales. 87 % des zones examinées et déminées se trouvaient au Katanga, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, et 19 missions d'assurance qualité et de contrôle de la qualité ont été menées. Au cours de la période considérée, 73 077 engins explosifs ont été détruits, dont 108 mines antipersonnel, 131 mines antichar, 7 armes à sous-munitions et 72 831 munitions non explosées.

Le produit prévu a été exécuté à 78 %. Le nombre moins élevé que prévu tient à la précarité des conditions de sécurité, aux conditions météorologiques et à la piètre infrastructure routière.

Oui Le Service de la lutte antimines a coordonné la diffusion à 10 reprises de messages de sensibilisation au danger des mines pour atteindre au moins 2 millions de personnes, et coordonné des séances de sensibilisation à ce danger pour 187 333 personnes – personnes

<p>Coordination des réunions trimestrielles de l'autorité nationale de lutte antimines sur la mise en œuvre de la stratégie de lutte antimines et du plan de travail transitoire 2012-2016 de la République démocratique du Congo</p>	<p>déplacées, communautés touchées par le conflit et organisations nationales partenaires. Cette activité et son produit ont été transférés au Service de la lutte antimines.</p> <p>Oui Trois réunions de coordination trimestrielles ont eu lieu pendant la période considérée.</p> <p>La réunion prévue en juin 2014 a été reportée à août 2014.</p>
<p>10 950 patrouilles conjointes effectuées avec la Police nationale dans les zones prioritaires</p>	<p>6 645 Patrouilles conjointes ont été effectuées avec la Police nationale dans des zones prioritaires, dont 5 068 patrouilles de sécurité, 153 patrouilles autour des camps de personnes déplacées et 1 424 escortes.</p> <p>Le nombre inférieur aux prévisions tient à des retards dans la réinstallation à Goma d'une unité de police constituée et au transfert de deux unités de police constituées à la MINUSS de janvier à juin 2014 dans le cadre du mécanisme de coopération entre missions.</p>
<p>Campagnes d'information multimédias et programmes de sensibilisation dans le cadre d'émissions de Radio Okapi diffusées 24 heures sur 24 au moyen de 36 émetteurs FM répartis sur tout le territoire national, du réseau d'émetteurs en ondes courtes et du site Web de Radio Okapi; production des émissions hebdomadaires MONUSCO vidéo diffusées sur 27 chaînes de télévision locale; production du magazine mensuel <i>Écho de la MONUSCO</i>; exploitation et gestion du site Web de la MONUSCO enrichi quotidiennement par des articles, des récits et des photos provenant de l'ensemble de la République démocratique du Congo afin d'expliquer le mandat de la Mission et son exécution et de fournir des informations fiables</p>	<p>Oui Campagne d'information multimédia et programme de sensibilisation : émissions de Radio Okapi diffusées 24 heures sur 24 par 37 émetteurs FM répartis sur l'ensemble du territoire (un nouvel émetteur a été installé au Mont Goma). La diffusion en direct sur le site Web www.radiookapi.net a augmenté son audience, à 24 millions d'auditeurs par semaine. L'audience de Radio Okapi sur les médias sociaux a aussi augmenté rapidement, avec 3 millions de visites par mois, 160 000 fans sur Facebook et 22 600 sur Twitter; 43 vidéos ont été produites et diffusées sur 27 stations de télévision locales (9 à Kinshasa et 18 dans les différents secteurs) et partagées sur Internet via YouTube et Facebook. 1 856 photos, dont la « photo du jour », ont été mises en ligne. 10 éditions à 15 000 exemplaires de <i>l'Écho de la MONUSCO</i> ont été produites et distribuées dans toute la zone de la Mission et mises en ligne sur le site de la MONUSCO (www.monusco.unmissions.org), de même que 195 articles en anglais et en français, avec en moyenne 1,2 million de pages vues par mois.</p>

Réalisation escomptée 1.2 : Progrès dans la réduction de la menace que constituent les groupes armés

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Réduction du nombre de conflits armés signalés mettant en cause des groupes armés congolais et étrangers (2011/12 : 942; 2012/13 : 816; 2013/14 : 700)

964 groupes armés ont été signalés.

Aucun cas signalé d'utilisation par des groupes armés du territoire de pays voisins comme base de lancement d'opérations (2011/12 : 1; 2012/13 : 0; 2013/14 : 0)

1 rapport du Groupe d'experts a apporté la preuve d'un appui du Rwanda.

*Produits prévus**Produit(s)**exécuté(s) :**oui/non**ou nombre**Observations*

344 mois d'opérations conjointes menées par des compagnies (43 compagnies x 8 mois) avec des bataillons des FARDC pour faire reculer la menace que font peser des groupes armés congolais

344 Mois d'opérations conjointes de compagnies (43 compagnies x 8 mois)

Brigade d'intervention de la force : 60 mois d'opérations conjointes menées avec les FARDC pour faire reculer la menace que font peser les groupes armés (produit supplémentaire)

85 Mois d'opérations conjointes menées par la Brigade d'intervention de la force avec les FARDC contre des groupes armés du M23, des Forces démocratiques alliées de l'Alliance, de l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain, du groupe Nduma Défense du Congo/Cheka et des FDLR

72 mois d'opérations indépendantes menées par des compagnies (9 compagnies x 8 mois) pour faire reculer la menace que font peser des groupes armés congolais

Non Toutes les opérations ont été menées conjointement avec les FARDC.

19 heures de vol quotidien à l'appui d'opérations conjointes menées avec les FARDC

30 Heures de vol par jour à l'appui des FARDC, dont 10 heures requises pour la Brigade d'intervention, comme indiqué ci-après

Brigade d'intervention de la force : 10 heures de vol quotidien supplémentaires à l'appui d'opérations conjointes menées avec les FARDC (produit supplémentaire)

10 Heures de vol par jour de la Brigade d'intervention à l'appui des FARDC

30 réunions avec des représentants de l'État et, si nécessaire, des membres de groupes armés de l'Angola, du Burundi, du Congo, de l'Ouganda, de la République centrafricaine, du Rwanda et du Soudan du Sud sur les conséquences des activités transfrontières sur les conditions de sécurité

50 Réunions, essentiellement sur deux groupes armés : le M23 et les FDLR

Le nombre de réunions plus élevé que prévu tient à une demande plus importante et à de meilleures dispositions dans la région à dialoguer afin de régler les questions touchant l'avenir politique des groupes armés, notamment le M23 et les FDLR. Le Dialogue de Kampala entre le Gouvernement et le M23,

10 réunions de suivi avec la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, la Communauté économique des pays des Grands Lacs et les Gouvernements rwandais, ougandais et congolais sur l'application de la stratégie de lutte contre les groupes armés

7 campagnes de sensibilisation menées à l'intention des groupes armés pour les inciter à libérer les enfants présents dans leurs rangs, à prévenir et faire cesser le recrutement d'enfants soldats et d'autres violations graves des droits de l'enfant

organisé avec le soutien du Gouvernement ougandais et la participation de la MONUSCO en qualité d'observateur, a permis de nombreuses réunions avec les principales parties prenantes. La Déclaration de Nairobi, adoptée le 12 décembre 2013, après plusieurs réunions sur les conséquences des activités transfrontières, a marqué une étape importante. Depuis mai 2014, il y a eu davantage de pourparlers entre le FDLR et le Gouvernement dans le cadre du processus de désarmement en cours.

21 Réunions, dont 2 avec la Communauté de développement de l'Afrique australe, 3 avec la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et 1 sommet conjoint avec ces deux organisations. La MONUSCO a également organisé 15 réunions de suivi avec les organisations régionales, auxquelles elle assisté.

Le nombre de réunions plus élevé que prévu tient à une demande plus importante et à de meilleures dispositions dans la région à dialoguer afin de régler les questions touchant l'avenir politique des groupes armés, notamment le M23 et les FDLR.

Non Les campagnes de sensibilisation n'ont pas été menées comme prévu.

Des campagnes de sensibilisation ont été menées sous la forme d'activités d'information du public dans le contexte du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, par les voies d'information habituelles, la diffusion d'émissions de radio dans les zones éloignées et la distribution de dépliants par avion dans les zones occupées par des groupes armés et difficilement accessibles par la route.

Réalisation escomptée 1.3 : Amélioration de l'assistance pluridisciplinaire apportée aux rescapés de violences sexuelles et sexistes de toutes sortes

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de victimes de violences sexuelles recevant une assistance pluridisciplinaire (2011/12 : 7 719; 2012/13 : 7 959; 2013/14 : 2 200)

Objectif atteint. Des victimes de violences sexuelles ont reçu une assistance avec le soutien du Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Une assistance médicale et psychologique a été fournie à 13 516 personnes, dont 7 092 enfants.

Augmentation du nombre de jugements portant sur des affaires de violence sexuelle (2011/12 : 269; 2012/13 : 383; 2013/2014 : 450)

La planification de l'assistance pluridisciplinaire et de la distribution de trousse de prophylaxie postexposition a été actualisée dans les provinces clefs, contribuant à améliorer l'accès à ces trousse, et l'aide aux victimes de violences sexuelles et à prévenir l'infection par le VIH.

367 jugements ont été rendus durant l'exercice 2013/14, sur 852 affaires en tout et 327 condamnations prononcées.

Le nombre inférieur aux prévisions tient à la clôture de plusieurs projets centrés sur la lutte contre l'impunité dans les cas de violence sexuelle, qui fait que moins d'audiences foraines ont pu être organisées par rapport à l'année précédente. Néanmoins, les audiences foraines ont amélioré l'accès à la justice pour les victimes vivant dans des zones éloignées, contribuant ainsi de manière positive à combattre l'impunité dans les cas de violence sexuelle.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
10 réunions avec les ministères congolais compétents, l'équipe de pays des Nations Unies et les donateurs, destinées à mobiliser des ressources pour assurer la pleine application de la stratégie nationale de lutte contre la violence sexuelle et sexiste	52	Réunions de coordination dont 4 avec des coordonnateurs nationaux et 48 avec des coordonnateurs provinciaux et des donateurs, sur l'application de la stratégie nationale de lutte contre la violence sexuelle en période de conflit
2 rapports faisant un état des lieux de la violence sexuelle en période de conflit, à diffuser auprès des partenaires multilatéraux et dans les médias	5	Rapports, dont 1 rapport conjoint du Bureau des droits de l'homme sur la violence sexuelle en avril 2014 et 4 rapports du Secrétaire général sur les violences sexuelles liées aux conflits
5 ateliers organisés à l'intention de 200 participants, notamment des représentants de la police judiciaire, des procureurs, du personnel des tribunaux et des organisations non gouvernementales, portant sur l'assistance aux victimes, le traitement des plaintes, les enquêtes et les poursuites dans le cadre d'affaires de violence sexuelle et sexiste, et notamment sur la collecte de données	9	Ateliers ont été organisés à l'intention de 339 participants pendant la période considérée. Des séances de formation sur la preuve scientifique dans les cas de violence sexuelle ont été organisées à l'intention de 80 médecins, 20 policiers et 20 magistrats, 1 atelier sur la gestion des projets portant sur la violence sexuelle a été organisé à l'intention de 35 représentants d'organisations de la société civile, ainsi que 2 ateliers à l'intention de 22 avocats et assistants juridiques; 1 atelier à l'intention de 30 agents de la police judiciaire, inspecteurs relevant de la justice civile et militaire et représentants d'organisations non gouvernementales, et 2 séances de sensibilisation dans les écoles à l'intention de 120 élèves et 12 professeurs.

5 missions spéciales menées par des experts en droits de l'homme chargés d'enquêter sur des cas graves de violences sexuelles perpétrées en temps de conflit, dans le cadre de dispositifs de surveillance, d'analyse et d'information

2 Missions d'enquête spéciales ont confirmé qu'au moins 45 civiles, dont 5 filles violées par des combattants de la milice maï-maï Kata Katanga, à Pweto, dans la province du Katanga, et au moins 103 femmes, dont 33 filles, auraient été victimes d'actes de violence sexuelle commis par des combattants maï-maï dans plusieurs villages du territoire de Mambasa (province Orientale) entre le 20 février et le 18 mai 2014. D'autres allégations de violences sexuelles liées au conflit ont été reçues.

Le nombre de missions inférieur aux prévisions tient : a) à un manque de ressources dû aux retards de recrutement, qui fait qu'il a fallu concentrer les efforts sur des missions préventives telles que les missions conjointes de protection et d'évaluation; et b) à l'inaccessibilité de certaines zones et de la difficulté de mener des enquêtes approfondies là où l'insécurité continuait de poser problème.

5 ateliers de renforcement des capacités et de sensibilisation au problème de la violence sexuelle et sexiste et au VIH/sida, destinés aux organisations non gouvernementales de femmes et aux dirigeants locaux

8 Ateliers de renforcement des capacités ont été organisés à l'intention de 267 participants

Composante 2 : stabilisation des zones touchées par le conflit

32. La neutralisation de certains groupes armés dans le Nord-Kivu a créé des conditions propices à la stabilisation, notamment au retour progressif des familles déplacées et à une modeste reprise de l'activité économique. Les avancées sont toutefois demeurées fragiles, des groupes dissidents et des groupes armés résiduels ayant continué de harceler les populations civiles et de se livrer à des activités criminelles telles que l'exploitation illicite des ressources naturelles, la contrebande et le prélèvement de taxes illégales. En outre, les forces de sécurité gouvernementales ont continué de commettre des violations des droits de l'homme dans les zones libérées des groupes armés, et des conflits intercommunautaires de longue date portant sur la répartition des ressources, les questions territoriales et celles liées au statut ont continué de provoquer des violences.

33. Les efforts de réconciliation et le recours à des mécanismes d'alerte rapide destinés à prévenir la violence ont permis, dans certains cas, d'apaiser provisoirement les tensions, mais rien n'a été fait pour éliminer les causes profondes du conflit. Le Gouvernement n'a pas pris les mesures nécessaires pour mettre résolument en œuvre une stratégie de stabilisation, ce qui a ralenti le processus de consolidation de la paix. Il s'est toutefois engagé, avec les autorités locales et des organisations de la société civile, à renforcer plus avant les capacités de l'administration territoriale. Par ailleurs, le retour d'un certain nombre de fonctionnaires – bien que moins nombreux que prévu – dans les zones débarrassées des groupes armés a contribué au rétablissement de l'autorité de l'État.

34. La composante de police de la Mission a assuré le suivi quotidien des activités de 3 202 agents de la Police nationale congolaise déployés dans l'est de la République démocratique du Congo, et dispensé une formation à 899 agents de la Police nationale.

35. Au cours de l'exercice considéré, on est parvenu, grâce à une action militaire conjointe et à des campagnes d'information sur les activités de DDRRR, à réduire les effectifs des groupes armés : environ 2 000 anciens éléments du M23 et 4 000 autres combattants ont ainsi déposé les armes. En ce qui concerne les combattants encore présents dans les provinces de l'est, les FDLR ont entamé un processus de désarmement volontaire, l'ADF a été fortement affaiblie par les opérations militaires en cours, et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), bien que peu importante en nombre, a continué de circuler entre la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et le Soudan du Sud. L'important retard pris dans l'élaboration et l'adoption du programme national de désarmement, démobilisation et réintégration (PNDDR III) et la longue attente des combattants désarmés pendant les opérations préalables au processus de DDR ont découragé les groupes armés tentés par la démobilisation volontaire. Malgré sa défaite militaire, le M23 n'a pas totalement disparu, de nombreux ex-combattants attendant encore d'être amnistiés et rapatriés depuis l'Ouganda et le Rwanda. Malgré l'aide apportée par la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, certaines questions essentielles n'ont pas été réglées et on n'a guère avancé en ce qui concerne le retour des éléments des FDLR au Rwanda et le rapatriement en République démocratique du Congo des ex-combattants du M23 se trouvant au Rwanda et en Ouganda.

36. L'absence d'un plan national de DDR a pesé sur le processus de démobilisation. Le 26 décembre 2013, le Gouvernement a fait part de sa vision finale du PNDDR III, programme quinquennal assorti d'un budget de 99,6 millions de dollars et devant bénéficier à 12 200 combattants et à autant de membres de communautés, soit 24 400 personnes au total. Ce programme comporte quatre phases, à savoir désarmement, démobilisation, réinsertion et réintégration. En République démocratique du Congo, le processus de DDRRR est passé par une période cruciale pendant laquelle il a fallu régler les problèmes posés par la mise en œuvre du PNDDR III, le désarmement des FDLR et le rapatriement des derniers éléments du M23. La mise en œuvre du PNDDR III a nécessité l'engagement sans réserve de la Mission, qui a notamment renforcé ses activités de sensibilisation à l'intention des quelque 6 000 éléments que comptaient encore les groupes armés, lancé des projets locaux de réinsertion et fourni un appui au système d'enregistrement et de gestion des armes en vue de la destruction de toutes les armes qui lui avaient été remises.

37. Dans le cadre de l'action visant à empêcher les groupes armés de se livrer à des activités illégales et au commerce illicite des ressources naturelles, la Mission a concouru, par l'intermédiaire d'équipes comportant également des membres des autorités congolaises, à l'homologation de 67 sites miniers, l'objectif étant de mettre en place, dans l'est de la République démocratique du Congo, une chaîne d'approvisionnement en minéraux ne contribuant pas à financer le conflit; 17 autres sites, dans le Katanga, étaient en cours d'homologation à la fin de l'exercice considéré. Au 1^{er} juillet 2014, l'ensemble des activités de la MONUSCO liées à la mise en place d'une telle chaîne d'approvisionnement ont été transférées à l'Organisation internationale pour les migrations.

38. La MONUSCO a vu sa capacité de surveillance de la frontière sensiblement renforcée lorsqu'elle a été dotée, en décembre 2013, d'un système aérien sans pilote qui lui a permis de surveiller, de jour comme de nuit, des zones auxquelles elle ne pouvait accéder d'ordinaire.

Réalisation escomptée 2.1 : Stabilisation des zones sensibles dans l'est de la République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre total de représentants de l'administration civile qui ont été déployés ou affectés dans les anciennes zones de conflit dans les cinq provinces [Nord-Kivu, Sud-Kivu, province Orientale (Ituri, Haut-Uélé et Bas-Uélé), Maniema et Katanga (Nord-Tanganyika)] au titre du plan de stabilisation et de reconstruction (2011/12 : 1 693 représentants; 2012/13 : 1 233; 2013/14 : 2 350)

180 représentants de l'administration civile ont été déployés dans les anciennes zones de conflit.

De nombreux représentants de l'administration civile n'ayant jamais quitté les zones en question, seuls 180 y ont été déployés au cours de l'exercice budgétaire.

Augmentation du nombre total de membres congolais des services de police et de justice et de l'administration pénitentiaire déployés dans les zones libérées des groupes armés (2011/12 : 3 576; 2012/13 : 3 086; 2013/14 : 3 814)

Objectif atteint. Durant l'exercice considéré, 899 agents de la Police nationale ont été déployés dans des zones du Nord-Kivu libérées des groupes armés, ce qui a porté à 3 985 le nombre total de ces agents.

14 agents congolais de l'administration pénitentiaire ont été déployés dans le Nord-Kivu.

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre

Observations

Fourniture de conseils techniques au Commissaire général de la Police nationale sur le déploiement de 314 agents de la police territoriale le long de l'axe prioritaire dans l'est du pays

Oui À la suite d'un accord conclu avec le Commissaire général après la défaite du M23, 899 policiers ont été déployés à Rutshuru, Nyirangongo et Pinga. Des conseils techniques ont été fournis à ces policiers au cours de séances de formation et dans le cadre d'un suivi et d'un encadrement quotidiens.

Suivi journalier des enquêtes, des patrouilles, des contrôles routiers, des enregistrements de plaintes, des tâches administratives et de la gestion des détenus que réalisent les 2 630 officiers de police congolais déployés dans l'est de la République démocratique du Congo

Oui Suivi des activités de 3 202 agents de la Police nationale déployés dans l'est de la République démocratique du Congo

Le nombre d'agents est plus élevé que prévu en raison du déploiement de personnel supplémentaire venant de Kinshasa dans les zones libérées des groupes armés.

7 ateliers destinés à renforcer les capacités de 280 fonctionnaires en matière d'administration publique et de planification et budgétisation des projets de stabilisation et de reconstruction, organisés en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies	30 Nombre d'ateliers organisés à l'intention de 960 employés des autorités locales et agents de la fonction publique Le nombre est plus élevé que prévu car le Ministère de l'intérieur, les autorités locales et les organisations de la société civile ont demandé l'organisation de davantage d'ateliers en vue de la présentation du guide des collectivités territoriales et du renforcement des capacités de l'administration territoriale.
Réfection de 500 km de routes sur les axes prioritaires	241 Nombre de kilomètres de routes remises en état Le chiffre est inférieur aux prévisions car une partie du matériel des compagnies de génie militaire était hors service et le matériel disponible a été utilisé pour des travaux à l'aéroport et la construction de ponceaux

Réalisation escomptée 2.2 : Désarmement, démobilisation et réintégration des groupes armés congolais ou intégration de ces groupes dans les forces de sécurité nationales

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre total de combattants congolais, hommes et femmes, désarmés et démobilisés (2011/12 : 113 724; 2012/13 : 115 045; 2013/14 : 261 643)

4 546 combattants ont été démobilisés durant l'exercice 2013/14, ce qui porte à 119 586 le nombre total de combattants démobilisés.

3 152 combattants ont été sélectionnés, désarmés et démobilisés dans le cadre des activités préalables à la mise en œuvre du PNDDR III dirigées par le Gouvernement. 1 394 combattants congolais ont volontairement déposé les armes en dehors du processus préalable au PNDDR III et se sont rendus dans des lieux de transit de DDRRR, où ils ont été pris en charge par les services de la MONUSCO chargés des activités de DDR.

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par le retard pris dans le démarrage du PNDDR III et le manque de clarté en ce qui concerne les activités préalables à celui-ci, notamment le temps que les ex-combattants doivent attendre avant d'entamer les activités de DDR ainsi que les conditions de vie de ceux-ci, ce qui a dissuadé certains combattants de déposer volontairement les armes.

Augmentation du nombre total d'enfants libérés des forces et groupes armés (2011/12 : 43 164; 2012/13 : 44 726; 2013/14 : 46 091)

Objectif atteint. 1 461 enfants ont été libérés des forces et groupes armés en 2013/14, ce qui a porté à 46 187 le nombre total d'enfants libérés.

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par la reddition volontaire et le désarmement des groupes armés après la défaite militaire du M23.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
10 ateliers de renforcement des capacités en matière d'égalité des sexes organisés à l'intention de 500 ex-combattantes, femmes associées aux forces ou groupes armés ou membres de réseaux de femmes, en présence de représentants des autorités locales, et consacrés à la promotion de mécanismes de règlement pacifique des conflits et de coexistence pacifique au sein des communautés	5	Nombre d'ateliers organisés à l'intention de 329 membres du groupe cible, dont 159 femmes Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par le redéploiement de ressources en vue de favoriser la participation des femmes au processus de DDRR.
56 réunions rassemblant des responsables des FARDC, des représentants des autorités nationales, d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales en vue de coordonner le retrait des enfants des groupes armés et des FARDC et leur réintégration	72	Nombre de réunions tenues Ce chiffre, plus élevé que prévu, s'explique par la tenue régulière de consultations rendues nécessaires par la défaite du M23, l'organisation de nouvelles opérations contre l'ADF et d'autres groupes armés, ainsi que la reddition volontaire d'éléments de groupes armés.
30 missions sur le terrain visant à contrôler la libération des enfants présents dans les rangs des groupes armés et des FARDC dans les Kivus et la province Orientale	66	Nombre de missions effectuées Des missions supplémentaires ont dû être organisées en raison de l'intensification des activités des groupes armés dans la province Orientale et de la multiplication des opérations lancées contre les groupes armés dans le Nord-Kivu.
Réunions trimestrielles avec des interlocuteurs nationaux et deux ateliers organisés pour 50 participants (membres de l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres organismes internationaux partenaires), à Goma et à Bukavu, en vue d'élaborer et d'affiner la stratégie de DDR	100	Nombre de réunions tenues, dont : 8 réunions avec des représentants du Ministère de la défense; 12 réunions avec l'interlocuteur national chargé du programme de DDRR; 5 réunions du groupe de travail technique sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration avec des partenaires internationaux, en vue de faire approuver le PNDDR III; 5 réunions au niveau des ambassadeurs présidées par le Représentant spécial du Secrétaire général; et 70 réunions tenues dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu avec des homologues nationaux et les comités du groupe de travail technique en vue d'examiner la situation des ex-combattants congolais sortant du camp de transit et de faciliter leur remise à l'armée et à la Police nationale Le nombre de réunions, supérieur aux prévisions, s'explique par l'engagement renouvelé de la Mission, du Gouvernement et

12 réunions des donateurs internationaux consacrées à la mobilisation de ressources pour l'exécution de la nouvelle stratégie de DDR destinée aux derniers groupes armés congolais et de programmes locaux de réintégration	des partenaires internationaux en faveur de la mise en œuvre du PNDDR III, qui doit bénéficier à 12 000 combattants et autant de membres de communautés, soit 24 000 personnes au total.
Campagnes multimédia d'information sur les activités de DDR dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu : diffusion de 24 entretiens sur Radio Okapi et 12 sur Internet, production de 12 entretiens vidéo et distribution de 900 000 prospectus	13 Nombre de réunions tenues, dont 5 avec la Banque mondiale et 8 avec des donateurs potentiels (États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union européenne et Pays-Bas) Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par l'engagement renouvelé des partenaires internationaux en faveur de la mise en œuvre d'un programme de DDR durable.
Destruction de 500 armes inutilisables rassemblées au cours du processus de DDR dans les provinces de l'est et remise des armes utilisables aux FARDC	24 Nombre de campagnes radiophoniques mobiles d'information menées dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu à l'intention des ex-combattants congolais 2 Nombre d'entretiens diffusés sur Internet 10 Nombre d'entretiens vidéo produits 700 000 Nombre de prospectus distribués 463 Nombre d'armes inutilisables rassemblées Le Service de la lutte antimines a détruit 926 armes légères et de petit calibre, 131 armes et quelque 576 000 munitions de petit calibre collectées auprès d'ex-combattants.

Réalisation escomptée 2.3 : Désarmement, démobilisation, réinstallation ou rapatriement et réintégration de groupes armés étrangers présents en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Augmentation du nombre total d'ex-combattants étrangers et de personnes à leur charge qui sont rapatriés (2011/12 : 27 675; 2012/13 : 29 415; 2013/14 : 36 293)

Indicateurs de succès effectifs

1 186 ex-combattants étrangers et personnes à leur charge ont été rapatriés en 2013/14, ce qui a porté le nombre total de ces personnes à 30 601.

La présence du M23 dans l'est de la République démocratique du Congo entre avril 2012 et novembre 2013 ayant fortement nui à la sécurité dans la région, où celui-ci occupait notamment des sites d'extraction, les combattants des FDLR ont été moins enclins à déposer les armes. Toutefois, à la suite du désarmement volontaire auquel les FDLR ont procédé en mai 2014, quelque 630 ex-combattants des FDLR et personnes à leur charge ont été

accueillis dans des camps de transit de DDRRR et attendaient, à la fin de l'exercice considéré, d'être rapatriés au Rwanda ou de se voir accorder l'asile dans un pays tiers.

Augmentation du nombre total d'enfants membres de groupes armés étrangers qui ont été démobilisés et rapatriés (2011/12 : 298; 2012/13 : 723; 2013/14 : 621)

266 enfants ont été libérés de groupes armés étrangers en 2013/14, ce qui a porté à 989 le nombre total d'enfants libérés.

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique en partie par l'intensification des opérations militaires menées contre l'ADF et les pressions exercées sur les FDLR.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
10 réunions avec les FARDC, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et le Comité international de la Croix-Rouge pour promouvoir, superviser et coordonner la libération et le rapatriement dans leur pays d'origine des enfants toujours enrôlés dans des groupes armés	11	Nombre de réunions tenues, dont 10 à Beni et 1 à Goma, dont l'objectif était de faciliter le retour des enfants enrôlés dans des groupes armés étrangers
20 missions sur le terrain visant à vérifier, en collaboration avec des organisations et des dirigeants locaux, si des enfants étrangers sont toujours associés à des groupes armés dans les Kivus et, si tel est le cas, à obtenir leur libération immédiate	21	Nombre de missions de sensibilisation sur le terrain effectuées pour vérifier si les groupes armés dans les Kivus comptaient toujours des combattants étrangers et des enfants
12 réunions de coordination organisées avec la Commission rwandaise de démobilisation et de réintégration à Kigali et 4 réunions de planification et de coordination organisées avec les responsables nationaux de la DDRRR ou de la DDR au Rwanda et en Ouganda afin de coordonner la stratégie de rapatriement et le suivi des ex-combattants rapatriés	12	Nombre de réunions avec la Commission rwandaise de démobilisation et de réintégration, entre autres, afin d'examiner le plan de désarmement des FDLR et de vérifier la position officielle du Gouvernement rwandais Une mission a également été effectuée en Ouganda en vue du rapatriement de 2 000 combattants ayant abandonné les rangs du M23.
Appui logistique et humanitaire à 900 ex-combattants étrangers ainsi qu'à 1 200 personnes à charge à rapatrier dans leurs pays d'origine, et transfert au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés de 1 800 réfugiés évacués de zones isolées	492	Nombre d'ex-combattants étrangers rapatriés, dont 469 ex-combattants et 23 enfants associés à des groupes armés, plus 484 personnes à leur charge. En outre, à la fin de juin 2014, les camps de transit de DDRRR situés à Walungu et Kanyabayonga accueilleraient environ 186 ex-combattants et 357 personnes à charge
Diffusion de 24 émissions de radio sur le thème du « retour au pays » et de 12 entretiens (vidéo et Internet); production de 700 000 prospectus imprimés en quatre langues (lingala, français, acholi et kinyarwanda); campagne multimédia	Oui	Diffusion de 24 émissions de radio sur le thème du « retour au pays » et de 12 entretiens vidéo; production de 700 000 prospectus en swahili, en français, en acholi et en kinyarwanda; organisation de 20 campagnes d'information

visant à informer les FDLR, la LRA, l'ADF, les FARDC et les populations locales des activités, buts et objectifs du programme de DDR ou de DDRRR

50 missions de sensibilisation au programme de DDR ou de DDRRR organisées sur le terrain, en complément des opérations militaires mises en place au niveau national, pour désarmer, démobiliser et rapatrier les combattants de la LRA, de l'ADF et des FDLR

8 réunions organisées avec l'équipe de pays des Nations Unies et les différents partenaires nationaux et internationaux dans le but de renforcer la coordination régionale dans la lutte contre la LRA

12 missions sur le terrain visant à mettre des compétences techniques à la disposition de la MINUSS et du BINUCA et à contribuer à l'exécution de la stratégie régionale mise en place par l'ONU pour procéder au désarmement, à la démobilisation, au rapatriement, à la réinsertion et à la réinstallation des anciens membres de la LRA

12 réunions avec les donateurs destinées à mobiliser davantage de fonds pour les programmes de DDR et de DDRRR

10 séances de sensibilisation au VIH/sida à l'intention de 1 000 ex-combattants et consultations de dépistage volontaire et anonyme pour au moins 200 ex-combattants à Goma

vidéo à l'intention des groupes armés nationaux et étrangers

Oui 68 missions de sensibilisation, dont 21 dans le Nord-Kivu, 35 dans le Sud-Kivu et 12 dans la province Orientale

Ce chiffre, supérieur aux prévisions, s'explique par l'intensification des activités menées par les FARDC et les partenaires régionaux pour neutraliser les groupes armés, en particulier après la défaite du M23 en novembre 2013.

3 Nombre de réunions tenues, dont 2 pour aider la Commission d'amnistie ougandaise et l'organisation Invisible Children à synchroniser les stratégies de sensibilisation, et 1 avec les Forces de défense du peuple ougandais

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par le passage de la LRA dans les pays voisins à la fin décembre 2013. Le Commandement des États-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) et la Force régionale d'intervention de l'Union africaine ont pris la tête des offensives militaires contre la LRA.

2 Nombre de missions effectuées à Entebbe, dont 1 réunion sur la stratégie régionale et les activités de DDRRR concernant la LRA et 1 réunion sur les messages de sensibilisation à diffuser en République démocratique du Congo et en Ouganda

Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par le passage de la LRA dans les pays voisins à la fin décembre 2013. L'AFRICOM et la Force régionale d'intervention ont pris la tête des offensives militaires contre la LRA.

12 Nombre de réunions organisées avec les donateurs pour mobiliser des fonds propres à financer le PNDDR III et le plan de désarmement volontaire annoncé par les FDLR

51 Nombre de séances de sensibilisation au VIH/sida organisées à l'intention de 1 477 ex-combattants

Le chiffre est supérieur aux prévisions en raison de l'intensification des activités de DDR.

Réalisation escomptée 2.4 : Progrès accomplis dans la lutte contre les activités illégales et le commerce illicite des ressources naturelles organisés par les groupes armés pour se financer

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Augmentation du nombre de livraisons illégales de minerai interceptées par les autorités congolaises (2011/12 : 9; 2012/13 : 10; 2013/14 : 12)

Objectif atteint. Les autorités congolaises ont intercepté 7 livraisons illégales de minerai dans le Sud-Kivu et 10 dans le Nord-Kivu. Le nombre total de livraisons interceptées au niveau national n'a pas été divulgué.

Augmentation du nombre de sites miniers dont le contrôle est repris aux groupes armés et qui sont exploités en toute légalité (2011/12 : 150; 2012/13 : 160; 2013/14 : 350)

67 sites miniers ont été homologués par des équipes mixtes composées de membres de la MONUSCO et des autorités congolaises en vue de mettre en place, dans l'est de la République démocratique du Congo, une chaîne d'approvisionnement en minéraux ne contribuant pas à financer le conflit. À la fin de l'exercice considéré, 17 autres sites, dans le Katanga, étaient en cours d'homologation. 32 des 67 sites homologués étaient couverts par le dispositif assurant la commercialisation de minéraux « propres ».

En raison de l'insécurité régnant dans l'est de la République démocratique du Congo, les équipes d'homologation n'ont pas pu se rendre dans tous les sites miniers. Le 1^{er} juillet 2014, l'ensemble des activités de la MONUSCO liées à la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement en minéraux ne contribuant pas à financer le conflit ont été transférées à l'Organisation internationale pour les migrations.

*Produits prévus**Produit(s)**exécuté(s) :**oui/non**ou nombre**Observations*

6 patrouilles quotidiennes d'observateurs militaires chargés de surveiller les frontières avec le Rwanda et l'Ouganda

4 Nombre de patrouilles d'observateurs militaires effectuées quotidiennement

Le déploiement d'un système aérien sans pilote en décembre 2013 a doté la Mission des moyens de surveiller plus efficacement la frontière.

Bien que n'ayant pas atteint sa pleine capacité opérationnelle au cours de la période considérée, ce système a permis de surveiller de jour comme de nuit des zones dans lesquelles les patrouilles d'observateurs militaires ne pouvaient pas se rendre. Les observateurs militaires ont surveillé la frontière lorsque cela était nécessaire.

3 patrouilles fluviales menées quotidiennement pour surveiller les activités dans les eaux frontalières du lac Kivu, du lac Tanganyika et du fleuve Congo	1 Nombre de patrouilles quotidiennes sur le lac Kivu, lesquelles ont été facilitées par l'installation de radars fluviaux permettant d'obtenir des informations dont la synthèse a servi à repérer, à suivre et à intercepter plus efficacement les embarcations suspectes
25 contrôles aléatoires conjoints des cargaisons de minerai dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu	Non Aucun contrôle aléatoire conjoint n'a pu être effectué. La MONUSCO a tenté à plusieurs reprises de mettre en place des équipes conjointes mais s'est heurtée à la résistance des autorités de la République démocratique du Congo. La Mission a donc axé ses efforts sur la neutralisation des groupes armés illégaux en vue de protéger les civils
Surveillance de 350 sites miniers dans la province Orientale, le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, le Maniema et le Katanga, où l'autorité de l'État a été rétablie et où les procédures élémentaires de précaution sont en place pour garantir une réelle transparence de la chaîne d'approvisionnement en minerai	Non 67 sites miniers ont été homologués par les équipes conjointes (composées de membres de la MONUSCO et des autorités congolaises). 17 autres sites, dans le Katanga, étaient en cours d'homologation à la fin de l'exercice

Composante 3 : appui à la justice, à la sécurité et aux droits de l'homme

39. Au cours de la période considérée, l'appui de la Mission à la justice, à la sécurité et aux droits de l'homme a contribué de façon importante aux progrès enregistrés dans la lutte contre l'impunité et l'amélioration du respect des droits de l'homme. Le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme a confirmé que 1 741 violations des droits de l'homme avaient été commises, aussi la situation demeure-t-elle inquiétante, particulièrement en ce qui concerne l'implication des forces de sécurité congolaises.

40. La Mission a choisi de dispenser une formation en matière de droits de l'homme et d'apporter un appui à grande échelle aux audiences foraines, ainsi qu'un appui aux enquêtes, aux activités de sensibilisation et à la réforme institutionnelle. Par exemple, au fil d'une série d'ateliers et de réunions de haut niveau, la Mission a fourni des conseils techniques pour la mise en œuvre d'activités liées à l'examen périodique universel et à l'établissement des rapports à remettre aux comités chargés des droits de l'homme. Cela a permis la remise dans les délais du rapport national sur l'examen périodique universel de 2014, ainsi que l'organisation de consultations approfondies avec des organisations de la société civile.

41. L'appui apporté par la Mission aux audiences foraines a contribué à la lutte contre l'impunité, puisque 852 affaires ont été examinées, 367 jugements arrêtés et 327 condamnations prononcées. Des avis consultatifs et un soutien logistique ont été apportés dans le cadre de 10 enquêtes criminelles ayant abouti à l'engagement de poursuites au pénal portant sur des crimes graves commis par des membres des autorités chargées de la justice militaire dans des zones touchées par le conflit armé. La Mission a participé à l'organisation de sessions de formation à la lutte contre l'impunité et aux techniques d'investigation à l'intention de membres du personnel de justice militaire et d'autres membres des FARDC.

42. Afin que soit appliquée la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme dans le contexte de la fourniture d'appui par l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes et d'épauler forces de sécurité congolaises, les fiches signalétiques d'auteurs présumés de crimes ont été actualisées et sont tenues à jour dans la base de données relatives aux violations graves des droits de l'homme.

43. L'établissement de la Commission nationale des droits de l'homme tarde encore. À la place, un appui est apporté aux organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme qui plaident pour qu'il soit procédé à la sélection des futurs membres de cette commission. Certes, aucun progrès n'a été enregistré sur le plan de la réforme institutionnelle, mais la Mission a apporté son concours à la mise en place d'un nouveau réseau de protection des droits de l'homme, à l'intention des victimes, des témoins, des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme dans la province du Katanga, ainsi qu'au renforcement des moyens de huit réseaux de protection des droits de l'homme existants, dans les huit provinces où ils sont opérationnels.

44. La composante police de la Mission continue d'assurer la formation de la Police nationale. Cinq cents élèves policiers ont reçu cette formation de base à long terme, ce qui porte à 2 500 le nombre total de policiers ayant reçu une formation. Le fait que le budget nécessaire à la réforme de la police n'a pas été approuvé compromet le recrutement d'élèves. Les membres de la Police des Nations Unies ont également continué d'assurer une surveillance quotidienne et ont apporté une assistance technique dans 23 secteurs, jusqu'au 31 janvier 2014, puis dans 15 secteurs depuis le 1^{er} février 2014, afin de veiller au respect des pratiques de police démocratiques et de fournir des avis pour prévenir les manquements. Au cours de la période considérée, il a été mis fin aux activités menées dans huit secteurs situés dans des zones non touchées par le conflit armé.

45. S'agissant des progrès réalisés aux fins de l'amélioration de la capacité et de la mise en jeu de la responsabilité des FARDC, les objectifs n'ont pas été atteints car aucun membre de l'effectif des Forces n'a été formé. Toutefois, un total de 1 120 membres de ce personnel ont reçu une formation dans le cadre d'activités décentralisées.

46. Dans l'ensemble du pays, 170 membres du personnel pénitentiaire militaire, 27 greffiers et 654 membres du personnel judiciaire ont reçu une formation de la part de la MONUSCO.

Réalisation escomptée 3.1 : Progrès réalisés dans la lutte contre l'impunité et pour le respect des droits de l'homme en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre d'enquêtes militaires ou de poursuite engagées pour crimes graves (2011/12: 5; 2012/13: 32; 2013/14: 40)

22 demandes ont été reçues de la part des autorités judiciaires militaires, concernant 262 affaires visant principalement les FARDC.

Augmentation du nombre des prisons où les hommes et les femmes, ainsi que les filles et les garçons, sont détenus séparément, tout comme les adultes et les enfants dans l'attente du transfert de

Objectif atteint. Les hommes et les femmes, de même que les adultes et les mineurs, ont été séparés dans 6 prisons (Kinshasa, Bunia, Bukavu, Goma, Kisangani et Uvira).

ceux-ci vers les établissements de garde et d'éducation de l'État (centres de réadaptation et de rééducation pour mineurs) des prisons de Bunia, Bukavu, Goma et Kinshasa (2011/12: 2 prisons; 2012/13: 3 prisons; 2013/14: 6 prisons)

Augmentation du nombre des condamnations pour violations graves des droits de l'homme (2011/12: 424; 2012/13: 580; 2013/14: 480)

Objectif atteint. 207 condamnations au cours de la période considérée. Cela représente une augmentation par rapport à la période précédente (2012/13), durant laquelle 156 condamnations avaient été enregistrées.

L'augmentation de ce nombre est due à la fin de la rébellion du M23 et au regain d'activité de la justice militaire dans le Nord-Kivu.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture d'un appui technique, notamment pour l'établissement du budget et la collecte de fonds, grâce à 24 réunions, 10 campagnes de sensibilisation et 10 sessions de formation, organisées à l'intention des autorités nationales dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action pour la prévention du recrutement de mineurs, des violences sexuelles et d'autres violations graves des droits des enfants par les FARDC et les forces de sécurité nationales	26 réunions	Une assistance technique a été dispensée au Groupe de travail technique mixte dans le cadre de 26 réunions
Organisation de 7 ateliers à l'intention des membres du personnel militaire et judiciaire sur les procédures et les mesures spéciales en faveur des enfants ayant eu maille à partir avec la loi	33 activités de sensibilisation	Certes, aucune formation n'a été dispensée, mais 33 activités de sensibilisation ont été organisées à l'intention des autorités nationales au sujet de la mise en œuvre du plan d'action.
20 missions d'évaluation destinées à fournir une assistance aux procureurs militaires dans le cadre des poursuites engagées contre les auteurs de violations graves des droits de l'enfant, notamment le recrutement d'enfants et les violences sexuelles	Non	La responsabilité de la justice pour mineurs a été transférée à l'UNICEF.
Conseils et soutien logistique dispensés dans le cadre de 10 enquêtes criminelles sur des crimes graves commis par des membres des autorités chargées de la justice militaire dans les zones touchées par le conflit armé	22	Missions menées auprès des autorités judiciaires militaires afin d'obtenir la libération des enfants associés à des groupes armés et de plaider pour l'arrestation des coupables
30 enquêtes menées conjointement avec les autorités judiciaires nationales sur des violations flagrantes des droits de l'homme, et conseils	Oui	22 demandes d'appui ont été reçues des autorités judiciaires militaires congolaises portant sur 262 dossiers Le résultat est supérieur aux attentes en raison d'une meilleure connaissance des procédures logistiques et de l'accès à des ressources financières allouées par l'Union européenne à l'appui des demandes reçues.
	10	Missions de l'Équipe d'enquête mixte organisées

dispensés afin de garantir un suivi judiciaire conforme aux normes relatives aux droits de l'homme

Organisation de 5 ateliers de formation à la lutte contre l'impunité et aux techniques d'investigation, à l'intention de 200 participants, notamment des membres du personnel de justice militaire et d'autres membres des FARDC

Conseils dispensés, grâce à des réunions hebdomadaires avec des membres du personnel pénitentiaire de 24 établissements, sur le fonctionnement, la sécurité et la gestion des prisons

24 ateliers à l'intention de 110 membres du personnel pénitentiaire, des autorités des gouvernements provinciaux et du gouvernement central, des partenaires internationaux et de représentants de la société civile sur le respect des normes et instruments relatifs aux prisons, en particulier l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus, y compris les groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants

Administration et mise à jour d'une base de données contenant 120 nouvelles fiches signalétiques concernant les auteurs présumés de violations graves des droits de l'homme servant actuellement dans les rangs des forces de sécurité de la République démocratique du Congo

Aide à la mise en place d'une politique nationale et d'un cadre juridique pour la protection des victimes et des témoins dans le cadre des procès pour crimes

Le produit a été inférieur aux prévisions en raison des problèmes de sécurité rencontrés dans le Nord-Kivu, l'Ituri et le Sud-Kivu, qui ont limité la capacité des procureurs militaires de mener à bien des missions sur le terrain; de l'absence de moyens des juridictions militaires dans le domaine des investigations menées sur le terrain; dans certains cas, du renouvellement du personnel des juridictions militaires.

7 Sessions de formation en matière de justice militaire organisées à l'intention de 166 participants

Oui 17 membres du Groupe consultatif sur les prisons ont été affectés dans les locaux de 17 établissements pénitentiaires, où ils ont mené des réunions hebdomadaires avec leurs interlocuteurs nationaux. Le Groupe consultatif a mené des visites régulières dans les établissements situés dans des zones inaccessibles (au moins toutes les deux semaines dans 7 établissements, en fonction de la situation en matière de sécurité) afin de fournir un appui et des conseils sur le plan opérationnel et technique.

3 Ateliers organisés à l'intention de 112 agents pénitentiaires

Le nombre d'ateliers organisés a été inférieur aux prévisions en raison de difficultés logistiques qui ont empêché les autorités gouvernementales d'y assister.

208 De nouvelles fiches signalétiques ont été créées et 1 228 ont été actualisées dans le cadre de la politique de soutien conditionnel de la MONUSCO et de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme dans le contexte de la fourniture d'appui par l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes. Au 30 juin 2014, le nombre total de fiches signalétiques constituées atteignait 4 307.

Oui 27 sessions tenues avec des partenaires nationaux et internationaux au sujet de l'affaire de Minova, dont 6 avec le Parlement national,

graves, au gré de séances de travail mensuelles avec les partenaires nationaux et internationaux

Renforcement des capacités, au moyen de réunions trimestrielles et de 4 sessions de formation organisées à l'intention de 180 participants, afin d'aider la Commission nationale des droits de l'homme à exercer ses activités conformément aux Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés

Mise en place de deux nouveaux réseaux de protection des droits de l'homme pour la protection des victimes, des témoins, des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme dans la province du Katanga et renforcement des capacités de 16 réseaux de protection des droits de l'homme dans les 8 provinces où ils fonctionnent déjà, grâce à 190 séances de travail sur les questions de protection

Services d'assistance à 180 participants, dans le cadre de 6 réunions et de 4 ateliers, et soutien logistique apporté au comité interministériel d'élaboration des rapports sur les droits de l'homme, en vue d'améliorer les capacités de rédaction et de présentation du rapport du pays au titre de l'examen périodique universel de 2014 et du rapport sur la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

6 avec les juridictions militaires de Kinshasa et de Bukavu, 2 avec le Cadre de concertation à Goma, 3 avec des magistrats de Goma et de Bukavu et 8 avec des partenaires internationaux

Non Au 30 juin 2014, la Commission nationale des droits de l'homme n'avait pas encore été établie, ni ses futurs membres désignés. Un appui a donc été fourni aux organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme au titre d'activités de sensibilisation dans l'optique de la sélection des membres de la future commission. Des réunions mensuelles ont été organisées avec les représentants des organisations non gouvernementales à cette fin, et une réunion entre le Directeur du Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme et le Président de l'Assemblée nationale a également été organisée afin d'accélérer la procédure de sélection.

1 Nouveau réseau de protection des droits de l'homme établi à Kaliemie, dans le Katanga, et renforcement des capacités de 8 réseaux existants dans les 8 provinces concernées. Au cours de la période considérée, 155 réunions tenues avec des membres des réseaux de protection existants (réunions mensuelles et séances de travail).

S'agissant des réseaux existants, le produit est inférieur aux prévisions en raison de la détérioration de la situation en matière de sécurité dans la région. La plupart des partenaires censés constituer le réseau étaient trop occupés à faire face à cette situation ou avaient quitté la région.

Oui 4 ateliers organisés, consacrés à la planification et à la formation en vue de l'établissement du rapport national au titre de l'examen périodique universel de 2014, avec le comité interministériel chargé de la rédaction des rapports sur les droits de l'homme destinés aux organes conventionnels, et appui à la rédaction et à la validation du rapport national au titre de l'examen périodique universel de 2014 avec le comité interministériel sur les droits de l'homme, les conseillers du Ministère des droits de l'homme et des représentants d'organisations non gouvernementales

<p>Organisation de 4 séminaires de sensibilisation à la problématique hommes-femmes à l'intention de 50 membres de la Commission permanente de réforme du droit congolais et de 100 personnes référentes des ministères compétents de la République démocratique du Congo</p>	<p>12 réunions ont été tenues avec un comité directeur composé de membres du comité interministériel sur les droits de l'homme et de conseillers techniques du Ministère de la justice et des droits de l'homme.</p>
<p>Organisation de 2 ateliers à l'intention de 150 personnes (société civile, représentants gouvernementaux et autorités administratives locales) sur les difficultés psychosociales et économiques auxquelles se heurtent les femmes et les filles dans les régions d'exploitation de ressources naturelles</p>	<p>Non Ce produit n'a pu être réalisé car les membres de la Commission ont estimé que la formation axée sur la sensibilisation n'était pas nécessaire et que la Commission solliciterait une assistance technique selon que de besoin. Les ressources y afférentes ont été réaffectées à des activités liées à la promotion de la femme dans l'optique de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.</p>
<p>Organisation de 4 ateliers avec les autorités nationales compétentes sur les problèmes particuliers rencontrés par les femmes, sur les pratiques et procédures discriminatoires dans le système judiciaire et pénitentiaire, et en particulier sur l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, du code national de la famille et des lois sur la violence sexuelle dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu</p>	<p>Non La modification apportée à la stratégie exige que l'on mette davantage l'accent sur la partie orientale de la République démocratique du Congo et sur l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération. Les ressources ont été réaffectées à des activités liées à la promotion de la femme dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord-cadre.</p> <p>3 Ateliers organisés, auxquels 94 personnes (dont 43 femmes) ont participé</p>

Réalisation escomptée 3.2 : Progrès sur la voie de l'amélioration des capacités et de la responsabilisation des FARDC

Indicateurs de succès prévus

Réduction du nombre de cas signalés de violations des droits de l'enfant attribuées aux FARDC, y compris l'utilisation d'enfants (2011/12 : 265; 2012/13 : 229; 2013/14 : 272)

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. Il a été fait état de 211 violations graves des droits de l'enfant imputables aux FARDC. Cette réduction est due à l'engagement constant de la MONUSCO et d'autres partenaires auprès des FARDC; à une meilleure compréhension par les FARDC des implications des actes commis par certains de leurs éléments et à des efforts concertés de sensibilisation menés par les partenaires impliqués.

Augmentation du nombre de membres des FARDC formés aux opérations interarmes aux niveaux des brigades et des bataillons (2011/12 : 0; 2012/13 : 0; 2013/14 : 1 770)

À la fin de la période considérée, les efforts déployés aux fins de l'instauration d'une force de réaction rapide étaient au point mort. Cependant que la MONUSCO déployait des instructeurs militaires au Centre de formation tactique de Kisangani, en septembre 2013, les dirigeants politiques et le commandement militaire nationaux se montraient réticents pour démobiliser de sa zone d'opérations le bataillon sélectionné afin de le renforcer et de lui faire suivre une nouvelle formation à Kisangani, comme c'était prévu.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Entraînement interarmes, appui tactique et soutien au combat pour les états-majors de brigade et 3 bataillons, et détachement de 65 instructeurs à Kisangani	Non	La MONUSCO a formé et déployé 65 instructeurs et attendu l'arrivée des unités des FARDC. Toutefois, les bataillons des FARDC n'ont pas participé à la formation.
Formation d'officiers et de soldats des FARDC au moyen de l'affectation de 40 officiers dans 4 écoles d'entraînement des Forces à Kananga et Kitona	Non	Les officiers/formateurs n'ont pas été affectés dans les écoles militaires de Kitona et de Kananga, mais ont été redéployés à Kisangani dans le cadre du projet initial de création de forces de réaction rapide. Toutefois, les FARDC n'ont pas donné suite à l'initiative.
Encadrement des FARDC sur le terrain, grâce à l'intégration dans la structure de commandement des FARDC de 55 officiers de la MONUSCO, qui joueront un rôle de conseillers	Non	Aucune formation ni aucune activité d'encadrement n'ont été organisées à la Kisangani Training Academy en raison de l'absence de participation des FARDC.
2 sessions de formation destinées à 20 membres des FARDC afin de rendre plus sûre la gestion des armes et des stocks d'armes	1	Session de formation d'une durée de 12 semaines organisée à l'intention de 25 membres des FARDC par le Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies, avec le soutien logistique de la MONUSCO
3 ateliers de renforcement des capacités et de sensibilisation organisés à l'intention de 100 représentants des autorités nationales et consacrés à la prise de conscience des comportements discriminatoires fondés sur le sexe afin d'accroître, dans les FARDC, le nombre de femmes nouvellement recrutées ou promues	1	Atelier de sensibilisation national organisé sur la violence sexuelle à l'intention des principaux intervenants de la police et représentants de la justice impliqués dans la lutte contre la violence sexuelle, de Kinshasa, de la province Orientale, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu Si le produit est inférieur aux prévisions, c'est en raison d'un changement de stratégie, les ressources ayant été réaffectées à des produits liés à la promotion de la participation des femmes à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération;

<p>5 ateliers de renforcement des capacités à l'intention de 50 formateurs des FARDC sur les questions de violence sexuelle et sexiste aux niveaux national et provincial, en collaboration avec la mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo, l'équipe de pays des Nations Unies et les parties prenantes concernées</p>	<p>265 représentants (dont 219 femmes) ont reçu un appui technique dans le cadre de 4 ateliers.</p> <p>Non Une modification de la stratégie de la Mission a exigé que l'accent soit mis davantage sur la partie orientale de la République démocratique du Congo. De nouvelles priorités ont été définies pour les ressources, qui ont été réaffectées à des produits liés à la promotion de la participation des femmes à la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, ainsi qu'à la familiarisation avec le nouveau mandat.</p>
<p>10 sessions de formation à raison de 100 membres des FARDC par session, en vue de faire connaître les dispositions de la législation congolaise relatives à la protection de l'enfance et de renforcer la discipline dans ce domaine</p>	<p>15 Séances de formation organisées, qui ont réuni entre 30 et 96 participants chacune</p>
<p>3 ateliers consacrés à la réforme du secteur de la sécurité organisés dans les capitales des provinces à l'intention de 100 représentants des autorités nationales et locales, d'organisations non gouvernementales et d'organisations internationales</p>	<p>3 Ateliers organisés à Kinshasa et à Kitona, chacun ayant réuni 20 à 30 représentants. Ces ateliers s'inscrivaient dans des projets pilotes dont l'objectif était de susciter un changement de comportement au sein des FARDC. Ils ont été appréciés par les FARDC et les partenaires internationaux, et des ateliers semblables seront organisés dans d'autres régions avec le PNUD et d'autres partenaires internationaux. Le produit exécuté était différent du produit prévu, son contenu ayant été modifié sur la base des besoins exprimés par les interlocuteurs nationaux.</p>
<p>Mise à jour de la liste complète des personnes engagées dans la réforme du secteur de la sécurité et des initiatives menées à cet égard recevant l'appui de la communauté internationale</p>	<p>Oui Agissant en qualité de secrétariat du groupe de coordination de la réforme du secteur de la sécurité, la Mission a commencé à recueillir des informations auprès de ses partenaires et à tenir à jour un tableau relatif à la réforme du secteur de la sécurité, sur la base des informations recueillies chaque mois.</p>
<p>50 réunions avec les autorités nationales et provinciales visant à leur donner des conseils et un appui techniques en vue de concrétiser et d'appliquer une vision et une stratégie nationales globales pour la réforme du secteur de la sécurité</p>	<p>50 Réunions, qui ont porté sur la définition de priorités du Gouvernement et d'autres interlocuteurs nationaux pour la réforme du secteur de la sécurité, sur la fourniture de conseils et d'un appui en matière politique et technique, ainsi que sur l'instauration de la confiance</p>
<p>Réunions trimestrielles avec les partenaires internationaux concernés aux fins de l'amélioration de la coordination, de la transparence et de</p>	<p>Oui La Mission, dans le cadre de son rôle de coordination de la réforme du secteur de la sécurité, a organisé des réunions trimestrielles</p>

l'harmonisation des initiatives menées, les tâches et responsabilités étant clairement réparties entre les partenaires internationaux, y compris les entités hors système des Nations Unies, participant à la réforme du secteur de la sécurité

et enregistré des progrès sur la voie d'une approche commune de la communauté internationale s'agissant de la réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo.

Appui technique aux autorités nationales pour mettre et tenir à jour un tableau qui répertorie les projets de réforme du secteur de la sécurité bénéficiant d'un soutien international

Oui Les informations communiquées par les partenaires ont été actualisées sur une base mensuelle et communiquées aux autorités nationales.

Réalisation escomptée 3.3 : Progrès dans la mise sur pied d'une police nationale compétente et responsable

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de femmes dans les rangs de la Police nationale (2011/12 : 7 650; 2012/13 : 7 000; 2013/14 : 7 500)

Le nombre total de femmes dans les rangs de la Police nationale n'a pas pu être établi car les résultats du recensement des policiers sont actuellement examinés.

Augmentation du nombre total de membres de la Police nationale bénéficiant de programmes de formation de base à long terme sur les missions de la police ainsi que les questions liées à la problématique hommes-femmes, aux droits de l'enfant et au VIH/sida (2011/12 : 1 800; 2012/13 : 2 500; 2013/14 : 3 350)

500 élèves ont reçu une formation de base à long terme sur les missions de la police au Centre de formation de Kasapa, nombre inférieur à l'objectif fixé, à savoir 1 350.

Si ce nombre est inférieur aux prévisions, c'est parce que le budget qui devait être alloué à la réforme de la police et aurait permis le recrutement d'élèves policiers n'a pas été approuvé. En outre, le réaménagement de la Mission a conduit à la fermeture de secteurs et de sous-secteurs dans la partie occidentale de la République démocratique du Congo et à la réaffectation de ressources à sa partie orientale, ce qui a également eu une incidence sur la coordination habituelle avec les autorités de la Police nationale aux fins du recensement de candidats à la formation en question.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

3 ateliers à l'intention de 150 policiers sur les examens techniques relatifs à la mise en œuvre des méthodes de prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la Police nationale réorganisée, aux niveaux national et provincial

2 Ateliers organisés à l'intention de 249 participants, dont 18 femmes

8 395 réunions quotidiennes de suivi et d'assistance technique avec des membres de la Police nationale dans 23 secteurs et sous-secteurs afin de veiller à la bonne application des principes démocratiques en matière de police et de dispenser des conseils en matière de prévention des manquements et de la participation de policiers à certaines infractions et violences connexes

6 965 Réunions quotidiennes de suivi et d'assistance technique

Le fait que le produit soit inférieur aux prévisions s'explique par la fermeture de 8 secteurs et sous-secteurs dans des zones non touchées par le conflit armé. Des réunions quotidiennes de suivi et d'assistance technique ont été tenues dans 23 secteurs et sous-secteurs

2 sessions de formation spécialisée à l'intention des membres de la police : sur les activités de police dans les zones d'extraction pour 450 d'entre eux, sur les violences sexuelles et sexistes et le VIH/sida pour 1 000 participants, et sur la police de proximité pour 800 autres	du 1 ^{er} juillet 2013 au 31 janvier 2014 et dans 15 secteurs et sous-secteurs du 1 ^{er} février au 30 juin 2014.
10 sessions de formation (à raison de 200 policiers en moyenne par session) sur le renforcement des capacités et la sensibilisation aux procédures spéciales pour les enfants	<p>1 Session de formation spécialisée sur la police dans les mines menée à l'intention de 106 policiers; 479 membres du personnel de police ont reçu une formation aux techniques d'enquête sur les actes de violence sexuelle et sexiste et ont suivi une sensibilisation au VIH/sida; 1 117 membres du personnel de police ont reçu une formation aux principes de la police de proximité.</p> <p>Le nombre de policiers ayant reçu une formation est inférieur aux prévisions, ce qui s'explique par le nombre limité d'élèves disponibles pour suivre une telle formation; le nombre supérieur aux prévisions de policiers ayant reçu une formation aux techniques de police de proximité résulte de la nécessité de renforcer les capacités de la police dans les zones débarrassées de la présence de groupes armés.</p> <p>10 Sessions de sensibilisation menées à l'intention de 521 policiers nationaux au sujet des questions liées au conflit armé et aux enfants, et sensibilisation de ces policiers au plan d'action</p>

Réalisation escomptée 3.4 : Progrès dans la mise en place d'un appareil judiciaire et d'un système pénitentiaire opérationnels et conformes aux normes internationales

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du nombre de réunions de coordination à l'appui du groupe de travail ministériel sur la justice et les droits de l'homme (2011/12 : 0; 2012/13 : 3; 2013/14 : 6)

6 réunions du groupe de travail ont eu lieu.

Augmentation du nombre total d'agents pénitentiaires formés dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, la province Orientale et les provinces de Kinshasa et du Katanga (2011/12 : 765; 2012/13 : 710; 2013/14 : 850)

Objectif atteint; 2 sessions de formation ont été tenues à l'intention de 170 membres du personnel pénitentiaire militaire au cours de la période considérée, et ce sont au total 907 membres du personnel pénitentiaire qui ont reçu une formation.

Augmentation dans 4 provinces du nombre de membres du personnel de la justice formés (2011/12 : 600; 2012/13 : 518; 2013/14 : 1 220)

654 membres du personnel de la justice formés dans l'ensemble du pays, dont 192 dans les 4 provinces orientales. Le nombre total des membres du personnel de la justice qui ont reçu une formation s'élève donc à 1 172.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Élaboration et mise en œuvre du programme commun pluriannuel d'appui à la justice, en consultation avec les autorités congolaises	Oui	L'élaboration de 3 des 5 projets prévus au titre du programme commun pluriannuel d'appui à la justice a été menée à son terme et un financement du PNUD à hauteur de 1,5 million de dollars a été reçu aux fins du lancement de l'exécution de ces projets.
20 sessions de formation à l'intention de 300 agents pénitentiaires des prisons congolaises à Kinshasa, dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, dans la province Orientale et au Katanga sur les fonctions pénitentiaires de base, l'administration générale des prisons, les droits de l'homme, la sûreté et la sécurité	20	Sessions de formation menées à l'intention de 300 membres du personnel pénitentiaire congolais
140 sessions de mentorat en cours d'emploi sur les fonctions de base et les bonnes pratiques pénitentiaires à l'intention des directeurs de prison	140	Sessions de mentorat. Des spécialistes des questions pénitentiaires de la MONUSCO ont été affectés dans les prisons et ont dirigé ces sessions.
240 visites dans les prisons ou inspections des lieux menées conjointement avec les autorités nationales et provinciales compétentes	90	Visites dans les prisons/inspections des lieux menées conjointement avec des représentants des autorités nationales et provinciales, qui ont eu une incidence positive sur la perception par le Gouvernement des réformes qu'il convient d'engager dans le système pénitentiaire Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison de difficultés rencontrées pour désigner les membres du Gouvernement qui se joindraient à l'équipe et de la fermeture de bureaux de l'administration pénitentiaire dans la partie occidentale de la République démocratique du Congo en conséquence de la réorganisation de la Mission.
25 ateliers organisés à l'intention des autorités nationales aux niveaux central et provincial sur des questions thématiques, notamment les infrastructures carcérales, la sécurité dans les prisons, l'alimentation des détenus, les questions relatives à la santé et au VIH/sida et les politiques et règles de fonctionnement	8	Ateliers Le produit exécuté a été inférieur au produit prévu en raison de difficultés logistiques qui n'ont pas permis au membres du Gouvernement d'assister aux ateliers et de la fermeture des bureaux situés dans la partie occidentale de la République démocratique du Congo en conséquence de la réorganisation de la Mission.
Conseils et assistance techniques dispensés en ce qui concerne le programme commun pluriannuel d'appui à la justice dans le cadre de 12 réunions organisées avec le Groupe de la gestion du	Oui	11 réunions ont été tenues avec le Groupe de la gestion du programme commun d'appui à la justice, ainsi que 5 réunions trimestrielles du Groupe thématique chargé de la coordination du

programme d'appui à la justice et le Ministère de la justice et des droits de l'homme

8 sessions de formation à l'administration et à la gestion des tribunaux, à la gestion des dossiers et du greffe, à la déontologie judiciaire, aux techniques d'enquête et à la procédure pénale, à l'intention de 320 membres du personnel de la justice

6 sessions de formation à l'intention de 180 magistrats nouvellement nommés, en vue de renforcer leurs compétences techniques s'agissant du code de procédure pénale congolais

Conseils, soutien logistique et appui administratif dispensés aux fins de l'organisation de 25 audiences foraines portant sur des affaires de violations graves des droits de l'homme, de détention arbitraire pendant de longues périodes, et d'actes de violence sexuelle en situation de conflit armé

216 sessions de conseil à l'intention des intervenants du secteur de la justice aux niveaux national et provincial sur le renforcement du système judiciaire

11 séminaires ou ateliers organisés à l'intention de 100 membres des autorités judiciaires provinciales sur la mise en œuvre effective de la législation relative aux violences sexuelles et sexistes, notamment le soutien judiciaire effectif aux victimes

secteur de la justice sous l'autorité du Ministère de la justice et des droits de l'homme.

15 Sessions de formation organisées pour un total de 605 membres du personnel de la justice

Non Aucune demande d'assistance en matière de formation des magistrats nouvellement nommés n'a été reçue. Toutefois, à la demande du Conseil supérieur de la magistrature, la MONUSCO a organisé un atelier pour 49 magistrats (25 civils et 24 militaires), consacré à la nouvelle loi organique sur l'organisation de l'appareil judiciaire.

18 Audiences foraines (143 affaires traitées, 120 jugements arrêtés et 97 condamnations prononcées)

Le nombre de procès mettant en cause des violations des droits de l'homme a été inférieur aux prévisions, car le nombre d'enquêtes (dont il a été fait état) y a lui-même été inférieur, avec pour conséquence qu'un nombre d'affaires moins important que prévu étaient prêtes à être jugées. En outre, le temps nécessaire aux interlocuteurs nationaux pour nommer le personnel judiciaire dans les tribunaux militaires provinciaux a retardé la tenue de certains procès, notamment dans la province de l'Équateur, où le tribunal militaire ne disposait pas de personnel de haut niveau en nombre suffisant pour juger des officiers.

738 Sessions consultatives avec des intervenants des appareils judiciaire, militaire et civil

Non La Mission a modifié sa stratégie et s'est concentrée sur la partie orientale de la République démocratique du Congo, aussi les ressources ont-elles été réaffectées à des activités liées à la promotion du rôle des femmes au titre de l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération.

Organisation de 2 ateliers à l'intention de 200 femmes juges nouvellement recrutées, en vue d'évaluer leur intégration dans le système judiciaire et de renforcer leurs capacités d'analyse et de prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes

Non La Mission a modifié sa stratégie et s'est concentrée sur la partie orientale de la République démocratique du Congo, aussi des ressources ont-elles été réaffectées à des activités liées à la promotion du rôle des femmes au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération.

Composante 4 : institutions démocratiques et consolidation de la paix

47. Pendant la période examinée, aucune élection n'a été organisée, mais les préparatifs du cycle électoral de 2013-2016 étaient en cours. L'organisation d'élections a été relancée à la suite de la promulgation, au mois d'avril 2013, de la nouvelle loi organique sur la Commission électorale nationale indépendante (CENI). La Commission électorale a véritablement engagé ses activités au mois d'août 2013, avec l'appui de la MONUSCO, les premières consultations ayant été tenues au mois d'octobre 2013. Un projet de calendrier a été présenté à l'Assemblée nationale le 30 janvier 2014 et il était prévu d'organiser des élections urbaines, municipales et locales entre les mois de juin et octobre 2015. En application des résolutions 2098 (2013) et 2147 (2014) du Conseil de sécurité, la MONUSCO a commencé de programmer le transfert de ses prérogatives électorales d'ordre technique à l'équipe de pays des Nations Unies, en redoublant d'efforts pour user de ses bons offices en faveur de la création de conditions propices à la tenue dans les délais prévus d'élections libres, régulières, crédibles, ouvertes, transparentes et pacifiques. À cette fin, la Division des élections a fusionné avec la Division des affaires politiques, pour former un Groupe des élections, et a progressivement réduit son assistance électorale d'ordre technique, à laquelle il a été mis fin le 30 juin 2014.

48. La MONUSCO a exercé ses bons offices pour aider le Gouvernement à appliquer les engagements nationaux pris au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Pendant la période examinée, elle a collaboré étroitement avec le mécanisme de suivi national et les acteurs nationaux compétents pour faire en sorte que la société congolaise adhère à l'application de l'Accord-cadre et définir des objectifs de référence. Elle a aidé le Gouvernement à organiser un atelier aux fins de la définition d'objectifs nationaux, auquel a participé un large éventail d'interlocuteurs nationaux. Elle a usé de ses bons offices pour aider à la hiérarchisation de ces objectifs et à leur mise en œuvre par les parties compétentes. Des débats étaient en cours quant aux modalités du suivi de la réalisation des objectifs de référence et de l'Accord-cadre dans son ensemble.

Réalisation escomptée 4.1 : Instauration progressive d'un climat propice à la tenue dans les délais prévus d'élections libres, régulières, crédibles, ouvertes, transparentes et pacifiques en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Constitution d'un nouveau sénat pleinement opérationnel au niveau national et de 11 gouvernements provinciaux (y compris l'élection de gouverneurs et de vice-gouverneurs)

Les élections des assemblées et des gouverneurs des provinces et celle du Sénat ont été reportées, comme l'ont été d'autres élections prévues pendant le cycle électoral de 2013-2016, pour de nombreuses raisons : a) la nomination et l'entrée en fonctions des membres d'une nouvelle commission électorale nationale indépendante, conditions auxquelles les donateurs et la plupart des parties prenantes avaient subordonné leur appui à la procédure électorale, ont pris du retard. La nouvelle Commission électorale nationale indépendante a commencé à fonctionner au mois d'août 2013; b) le consensus initial sur une feuille de route électorale auquel était parvenue la plupart, mais pas l'ensemble, des principaux acteurs politiques et sociaux pendant le Dialogue national organisé au mois d'octobre 2013 était fragile et n'a pu être préservé en 2014. Quand la Commission électorale a présenté son projet de calendrier au Parlement en janvier 2014, les divergences se sont multipliées, notamment au sujet de la tenue d'élections locales avant les élections provinciales; c) les donateurs ont continué de subordonner toute assistance à l'établissement d'un calendrier général et d'un budget pour l'intégralité du cycle électoral (élections locales, provinciales et nationales); d) sur un montant estimatif d'un milliard de dollars nécessaire pour le cycle électoral, seuls 166 millions de dollars ont été alloués; e) la principale stratégie de la MONUSCO concernant l'exercice de ses bons offices a été abandonnée après que le Président Kabila a formulé des objections à l'encontre des tables rondes de la Mission (en mai 2014). À la suite de l'adoption des recommandations de l'Assemblée nationale, le calendrier électoral a été suspendu.

Mise en place de nouvelles institutions municipales urbaines et locales entièrement opérationnelles

Les élections ont été reportées pour les raisons énumérées ci-dessus. À la suite de l'adoption des recommandations de l'Assemblée nationale, le calendrier électoral a été suspendu.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

16 sessions de sensibilisation ont été organisées à l'intention des populations locales, avec distribution de documents d'information, afin de prévenir l'utilisation d'enfants à des fins politiques pendant les élections

21 Réunions tenues sur la question

15 ateliers à l'intention de 675 représentants d'organisations de la société civile pour les aider à jouer un plus grand rôle dans la planification et la conduite de campagnes de sensibilisation et d'éducation civique, en se concentrant sur les organisations de jeunes et les organisations féminines

Réunions hebdomadaires des groupes de travail intégrés, composés de représentants de la Division des élections de la MONUSCO, du Projet d'appui au cycle électoral (PACE) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du secrétariat exécutif national de la CENI à Kinshasa et de ses 11 secrétariats provinciaux, à des fins de conseil et de soutien logistique pendant les préparatifs et l'organisation des élections provinciales, sénatoriales et locales et celle des gouverneurs, en particulier aux fins de la mise en œuvre de plans de logistique et de sécurité et d'une sensibilisation à la nécessité d'obtenir que les femmes participent à part entière au processus électoral

Assistance prêtée à la Commission électorale nationale indépendante pour la planification et la gestion des élections provinciales, sénatoriales, locales et des gouverneurs, grâce à 104 réunions des groupes de travail intégrés aux fins de la fabrication des bulletins de vote et de leur distribution dans 64 000 bureaux de vote, ainsi que du recrutement, de la formation, de la mise en place et de la rémunération de scrutateurs

Assistance à la Commission électorale nationale indépendante pour la tenue des réunions mensuelles du Comité technique avec les donateurs du Projet d'appui au cycle électoral (PACE 2) et 6 réunions du Comité de partenariat des élections, auxquelles participent des donateurs internationaux et des représentants du Gouvernement, dans le but de partager des informations, de tenir des consultations sur le processus électoral et d'assurer la coordination du financement

24 activités de sensibilisation dans l'ensemble des 11 provinces (y compris à Kinshasa), de même que des séminaires de formation de formateurs dans 16 villes de 6 provinces, et 169 ateliers destinés à

Oui La MONUSCO a appuyé l'organisation de 75 forums au moins, à l'intention de 437 représentants de la société civile, en se concentrant sur les organisations de jeunes et les organisations de femmes menant des activités de sensibilisation des électeurs et d'éducation civique – aux fins, notamment, de l'instauration de la confiance vis-à-vis du mandat de la MONUSCO et de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération.

Oui La Mission a offert une assistance technique en organisant au moins 85 réunions des groupes de travail intégrés, consacrées à l'élaboration d'un calendrier et d'un budget électoraux, et en aidant la Commission électorale nationale indépendante à organiser des réunions avec d'autres acteurs nationaux et internationaux, à agir dans le prolongement de la cartographie des bureaux de vote et des opérations d'actualisation des listes électorales et à faciliter la fourniture d'un soutien logistique par la MONUSCO.

Non Pendant la période examinée, aucune élection n'a été organisée; la Division des élections de la Mission a aidé la Commission électorale nationale indépendante à élaborer la nouvelle feuille de route électorale et à organiser les opérations centrées sur les améliorations à apporter aux modalités d'administration des listes électorales et à la cartographie des bureaux de vote

4 Réunions du Comité technique et 4 réunions du Comité de partenariat des élections organisées pendant la période examinée. La lenteur du processus électoral, ainsi que l'absence de calendrier électoral complet et d'engagement des donateurs ont eu des conséquences directes sur le nombre de réunions tenues

Non Le produit prévu n'a pas été obtenu parce qu'aucun accord complet régissant les modalités de son exécution n'a été signé entre ONU-Femmes et la MONUSCO.

fournir des conseils sur la mise en œuvre du programme relatif à la participation des femmes aux élections, intitulé « 100 000 femmes pour le Congo », et à renforcer les capacités des candidates aux élections locales et des personnes chargées de les former

6 rapports destinés aux partenaires des Nations Unies et aux donateurs sur l'état d'avancement du processus électoral et sur l'organisation des élections provinciales, sénatoriales, locales et des gouverneurs, et 1 rapport final sur le projet PACE 2 à l'intention des organismes partenaires des Nations Unies et des partenaires gouvernementaux

Appui et assistance à la Commission électorale nationale indépendante en vue de l'organisation de réunions mensuelles avec les principaux acteurs de la vie politique du pays, dont les organisations de la société civile et les partis politiques, aux niveaux national et provincial, pour prévenir et régler d'éventuels différends et contentieux liés au processus électoral

Organisation de 40 réunions nationales et provinciales des principales parties prenantes, à savoir notamment les partis politiques et les organisations de la société civile, afin de promouvoir l'ouverture de l'espace politique et un débat politique équilibré entre l'opposition parlementaire et extraparlamentaire et la majorité

20 réunions avec des fonctionnaires et des parlementaires, consacrées à l'élaboration de politiques et de procédures pour l'application des grandes lois relatives aux institutions et à l'économie

100 réunions à Kinshasa et dans les provinces dans le cadre de missions de bons offices auprès d'anciens et d'actuels chefs de groupes armés et de leurs partisans, afin d'appuyer les processus de médiation et de règlement des conflits, de promouvoir la réconciliation nationale et le dialogue politique et d'encourager ces combattants à participer au processus politique, dont les élections

100 réunions nationales et provinciales avec les principales parties prenantes, pour soutenir les

26 Bulletins électoraux bihebdomadaires publiés. Il a été mis fin à la phase opérationnelle du projet PACE 2 au mois d'avril 2014.

Oui La Commission électorale nationale indépendante s'est entretenue avec tous les acteurs nationaux au mois d'octobre 2013 à l'occasion d'une réunion consultative de trois jours. Six réunions de sensibilisation ont été tenues au niveau provincial, la MONUSCO fournissant soutien logistique et assistance technique (transport des membres de la Commission et participation aux débats).

Oui Niveau provincial : 5 réunions ont été tenues au Nord-Kivu, 20 au Katanga et 40 au Sud-Kivu
Niveau national : 40 réunions ordinaires ont été tenues entre les partis politiques et les groupes parlementaires dans le cadre de la mission de bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général

40 Réunions tenues, dont 25 sur des questions économiques centrées sur la gouvernance dans le secteur minier, l'analyse macroéconomique et la création d'emplois, et 15 sur des questions politiques relatives à la loi d'amnistie élargie, la réforme de la décentralisation et la cour constitutionnelle

7 Réunions tenues

Le produit exécuté est inférieur au produit prévu du fait des opérations militaires menées contre le M23 et d'autres groupes armés. Sept réunions visant à encourager les groupes armés à déposer les armes ont été organisées. Certains groupes armés ont participé au Dialogue national au mois de septembre 2013.

120 Réunions organisées, la plupart au niveau national, notamment avec les comités d'appui

activités et initiatives visant à promouvoir l'instauration d'un dialogue politique transparent et sans exclusive et la mise en place de mécanismes de médiation

10 forums des partis politiques avec la Commission électorale nationale indépendante aux niveaux national et provincial afin de promouvoir l'instauration d'un climat propice à des élections transparentes, crédibles et pacifiques

50 réunions nationales et provinciales dans le cadre de missions de bons offices, afin de régler les différends et contentieux liés au processus électoral, notamment en ce qui concerne les modalités de reconnaissance officielle des résultats du scrutin et la mise en place dans le calme des institutions électorales

11 ateliers de sensibilisation à l'intention de 550 chefs et membres de partis politiques dans les 11 provinces, afin de les engager à respecter les Principes de Paris lors des élections à venir

11 sessions de formation de formateurs à l'intention de 550 policiers et membres de la Commission électorale nationale indépendante dans les 11 provinces, afin que la problématique hommes-femmes soit prise en compte à chaque étape de la gestion de la sécurité du processus électoral

technique constitués au titre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, la Commission électorale nationale indépendante et le Gouverneur par intérim du Nord-Kivu

3 Forums organisés par la Commission électorale nationale indépendante en présence de représentants de tous les partis politiques, d'octobre à décembre 2013. Toutefois, aucune autre réunion n'a été organisée depuis, certains partis politiques ayant exprimé leur profond désaccord avec plusieurs propositions de la Commission. La MONUSCO a participé à ces forums, auxquels elle a fourni une assistance technique.

Non Le produit n'a pas été exécuté, aucune élection n'ayant été organisée pendant la période examinée.

14 Ateliers de sensibilisation organisés

Les diverses parties impliquées dans le Plan d'action genre et élections (PAGE) – MONUSCO, Commission électorale nationale indépendante et intervenants locaux – se sont réunies mensuellement au niveau provincial, l'objectif étant de renforcer la sensibilisation à la problématique hommes-femmes dans l'optique des élections. En moyenne, 30 personnes ont participé aux réunions.

2 Sessions de formation de formateurs. Des membres de la Police des Nations Unies ont organisé à l'intention de 10 agents de police dans la province de l'Équateur et ont formé 445 agents à la sécurité en période électorale. Au Kasai occidental, 50 agents de police ont suivi une formation sur les questions relatives à la problématique hommes-femmes dans l'optique des élections.

Le faible nombre de sessions s'explique par l'incertitude qui plane actuellement sur le processus électoral

Réalisation escomptée 4.2 : Progrès sur la voie de la consolidation de la paix et de la démocratie en République démocratique du Congo

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Nombre accru de structures provinciales en charge de la mise en œuvre du Programme de consolidation de la paix (2011/12 : 0; 2012/13 : 9; 2013/14 : 4)

Le nombre de mécanismes provinciaux chargés de mettre en œuvre le Programme de consolidation de la paix n'a pas augmenté pour les raisons suivantes : décision du Gouvernement de ne pas arrêter la version définitive du Programme; instabilité politique dont ont pâti les autorités (gouverneurs des provinces de l'Équateur, du Bas-Congo et du Bandundu) et certains parlements provinciaux (Équateur et Bas-Congo). Dans sa résolution 2098 (2013), le Conseil de sécurité a décidé que le nombre de structures provinciales en charge de la mise en œuvre du Programme de consolidation de la paix devait être réduit dans l'ouest du pays. Dans la pratique, le Programme de consolidation de la paix n'était pas opérationnel.

Nombre accru de plans provinciaux de consolidation de la paix (2011/12 : 0; 2012/13 : 3; 2013/14 : 6)

Les mécanismes consultatifs de la MONUSCO créés en 2012 n'étaient plus en service dans les six provinces qui n'étaient pas touchées par le conflit armé. Toutefois, dans chacune de ces six provinces, deux structures de consolidation de la paix étaient en place, à savoir les comités internes des Nations Unies (équipes de direction), qui se sont réunis une ou deux fois par semaine, et le Centre d'analyse de risque.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :*
*oui/non
ou nombre* *Observations*

Appui technique aux autorités locales en vue de l'élargissement du champ d'action des mécanismes de consolidation de la paix

Oui 10 comités provinciaux d'analyse des risques et 3 comités sous-provinciaux ont été réactivés dans le cadre de 49 réunions et ateliers de programmation.

Le nombre élevé de réunions s'explique par la participation des autorités congolaises aux activités de recensement et d'évaluation des risques de conflit.

14 ateliers de renforcement des capacités à l'intention de 630 personnes (autorités provinciales et locales) et membres des comités de développement sur la gouvernance décentralisée, la planification, la budgétisation et la coordination entre consolidation de la paix au niveau local et relèvement rapide

17 Ateliers de renforcement des capacités organisés à l'intention de 659 personnes (autorités provinciales et locales), auxquelles a été présenté le Guide des autorités territoriales aux niveaux provincial et local.

Le nombre d'ateliers organisés a été supérieur aux attentes, ce qui s'explique par un nombre de demandes plus élevé que prévu en provenance du Ministère de l'intérieur, des autorités locales et des organisations de la société civile, à deux titres : présentation du Guide des autorités

- 15 ateliers de renforcement des capacités à l'intention de 675 membres de groupes de travail thématiques établis par des organisations de la société civile, consacrés aux cadres de concertation au sujet de la gouvernance locale, de la gestion axée sur les résultats, de l'autonomisation des femmes et de la gestion de projets
- 15 ateliers dans 15 régions à l'intention de 675 participants appartenant aux pouvoirs publics locaux et à la société civile, y compris des organisations féminines, sur la prévention et le règlement des conflits, la concertation locale et le renforcement des capacités des comités provinciaux et locaux de règlement des conflits
- 300 réunions nationales et provinciales avec les principales parties prenantes, notamment les acteurs politiques, la société civile, les organisations féminines et les responsables religieux afin d'encourager le dialogue, de promouvoir une culture démocratique et de renforcer la gouvernance démocratique en République démocratique du Congo
- Célébration de la Journée internationale de la femme et d'autres dates importantes pour l'émancipation des femmes dans les 11 provinces
- Forum mondial de sensibilisation dans le cadre de la Journée portes ouvertes sur les femmes et la paix, initiative visant à appuyer et à favoriser un
- territoriales et renforcement des capacités de l'administration territoriale, en particulier dans les zones reprises aux groupes armés (îlots de stabilité).
- 20 Ateliers de renforcement des capacités organisés à l'intention de 851 membres de groupes de travail thématiques d'organisations de la société civile au sujet des cadres de concertation (Forum national de la société civile)
- Le nombre d'ateliers organisés a été plus élevé que prévu, en raison de la mise en place effective de cadres consultatifs provinciaux et de la participation de groupes de travail thématiques d'organisations de la société civile.
- 23 Ateliers de renforcement des capacités organisés dans 15 régions à l'intention de 1 020 membres des pouvoirs publics locaux et de la société civile, au sujet du règlement des conflits et de l'analyse des risques
- Le nombre d'ateliers tenus est supérieur aux prévisions, en raison de l'intensification, au niveau national, de la demande renforcement des capacités à divers titres : gestion des conflits locaux, analyse des risques, hiérarchisation des conflits, ou encore élaboration de plans locaux de règlement des conflits.
- Oui 40 réunions provinciales et 60 réunions nationales ont été organisées, en particulier pendant la période allant du 7 septembre au 5 octobre 2013, au cours de laquelle la MONUSCO a participé en qualité d'observatrice au Dialogue national, qui a réuni plus de 800 participants. Plus de 700 recommandations (dont 100 recommandations prioritaires) ont été formulées à l'issue de ce dialogue au sujet de questions essentielles, notamment les 6 engagements nationaux énoncés dans l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération.
- Oui 3 554 personnes (dont 3 163 femmes) ont participé aux activités organisées par les 5 bureaux des questions de parité entre les sexes.
- Oui 137 personnes (dont 98 femmes) ont participé au forum, qui a réuni les groupes ciblés.

dialogue entre le Gouvernement, la société civile et les partenaires sur la question de la participation des femmes à la consolidation de la paix

Composante 5 : appui

49. Au cours de l'exercice considéré, la composante appui a aidé la Mission à exécuter son mandat en lui fournissant des services efficaces dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité et en exécutant les produits prévus. Elle a apporté un appui à un effectif moyen de 732 observateurs militaires, 19 040 membres des contingents, 359 membres de la police des Nations Unies, 1 009 membres d'unités de police constituées, 100 membres du personnel fourni par des gouvernements, 986 agents recrutés sur le plan international, 2 959 agents recrutés sur le plan national et 528 Volontaires des Nations Unies.

50. En application de la résolution 2098 (2013) du Conseil de sécurité, la brigade d'intervention de la force a été déployée dans l'est de la République démocratique du Congo – nouveau défi pour la composante appui, qui a renforcé sa présence dans cette partie du pays, préparant ainsi le terrain à la réorganisation de la Mission. La composante a pu fournir une gamme complète de services d'appui, en dépit des conflits sévissant dans cette zone. Ce mouvement vers l'est du pays s'est fait en deux étapes, entre janvier et août 2014. La composante appui a transféré des unités de police constituées et une compagnie du génie, comprenant 400 personnes, 681 membres du personnel civil et en tenue (232 agents d'appui, 227 membres du personnel technique, 143 militaires et 79 policiers) ainsi que 209 véhicules et 68 conteneurs maritimes.

51. À la suite de ce transfert de personnel et de biens, d'importantes améliorations infrastructurelles ont été effectuées dans les locaux disponibles à Goma en vue d'accueillir le personnel supplémentaire. Ainsi, 3 600 mètres carrés de bâtiments préfabriqués ont été assemblés, 30 868 mètres carrés d'aires de stationnement ont été goudronnés et de nombreux autres projets de rénovation de plus petite ampleur ont été menés.

52. Afin de réduire la présence de la Mission dans les zones de l'ouest de la République démocratique du Congo qui ne sont pas touchées par le conflit, on a introduit le concept « d'antenne », autre initiative importante. Six bureaux régionaux (Mbandaka, Matadi, Bandundu, Kindu, Kanaga et Mbuji-Mayi) ont ainsi vu leur capacité réduite, seule une présence minimale étant maintenue dans la zone.

53. Un autre de ses objectifs étant d'apporter un appui aux opérations conjointes effectuées avec les Forces armées de la République démocratique du Congo, la composante a fourni 3,2 tonnes de rations, 3 000 boîtes de rations et 1 638 300 litres de carburant aux 19 opérations conjointes qui ont été menées, pour un coût total de 7,6 millions de dollars.

54. Enfin, elle a continué d'offrir des services efficaces d'administration du personnel, de formation, de gestion financière, de santé, d'entretien et de construction de locaux à usage de bureaux et de logements. Elle a assuré des services de transport des passagers et du fret sûrs, efficaces et efficients en privilégiant la voie routière ou, à défaut, la voie aérienne. Toujours dans le but de

rendre le transport du fret plus rapide et moins coûteux, la MONUSCO a continué de favoriser l'acheminement par route entre Entebbe et l'est du pays.

55. Sur le plan technique, la Mission a engagé la migration de l'ancien système téléphonique vers une nouvelle plateforme. Elle a mis en service avec succès le progiciel de gestion intégré (Umoja) le 1^{er} novembre 2013 et a adopté les Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) au cours de l'exercice.

Réalisation escomptée 5.1 : Fourniture à la Mission d'un soutien plus efficace en matière de logistique, d'administration et de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Réduction de la part des stocks composée de biens durables vétustes entreposés depuis plus de 12 mois (2011/12 : 11%; 2012/13 : 6,2 %; 2013/14 : 0,75 %)

Le pourcentage a été réduit de 21 % par rapport à 2012/13 (4,9 % au lieu de 6,2 %). Ce résultat moins élevé que prévu s'explique par le fait que certains biens vétustes ont dû être acheminés jusqu'aux nouveaux bureaux dans l'est du pays à la suite de la réorganisation de la Mission.

Augmentation du nombre de membres du personnel sensibilisés au VIH/sida (2011/12 : 3 260; 2012/13 : 5 000; 2013/14 : 10 000)

Objectif atteint. En tout, 11 922 membres du personnel (10 936 membres du personnel en tenue et 986 civils, soit 5 716 personnes de plus que durant l'exercice 2012/13) ont été sensibilisés au VIH/sida lors de campagnes d'information, de séances d'initiation et de programmes de formation de formateurs.

Ce résultat plus élevé que prévu s'explique par le fait que des assistants chargés de la liaison avec la population locale se sont occupés des activités prescrites auprès des collectivités (personnel n'appartenant pas à la Mission), ce qui a permis aux formateurs de concentrer leurs efforts sur les activités à mener au plan interne.

Accroissement du nombre de consultations confidentielles de dépistage volontaire du VIH et d'accompagnement psychologique (2011/12 : 500; 2012/13 : 856; 2013/14 : 1 000)

Objectif atteint. 2 454 membres du personnel ont bénéficié de services confidentiels de dépistage volontaire du VIH et d'accompagnement psychologique.

Le résultat plus élevé que prévu s'explique par le recrutement d'un médecin spécifiquement chargé des services confidentiels de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique et par l'adoption d'une stratégie de services mobiles pour les contingents et les unités de police constituées.

Réduction de 5 % du nombre de cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles (2011/12 : 30; 2012/13 : 27; 2013/14 : 19)

Objectif atteint. Le nombre de cas a été réduit de 26 % (20 cas en 2013/14 contre 27 en 2012/13).

Augmentation de 10 % en moyenne du nombre d'expéditions par voie aérienne de matériel appartenant aux Nations Unies et aux contingents

Objectif atteint. Le nombre d'expéditions par voie aérienne de matériel appartenant aux Nations Unies et aux contingents confié à des transporteurs commerciaux a

confié à des transporteurs commerciaux (2011/12 : 37; 2012/13 : 25; 2013/14 : 28)	augmenté de 92 %, avec 48 expéditions effectuées en vue de la réorganisation de la Mission, qui a nécessité un transfert important de matériel appartenant aux Nations Unies, de Kinshasa à destination des bureaux situés dans l'est du pays.
Réduction de 7,5 % en moyenne du nombre d'accidents de la route graves occasionnant des frais de réparation d'un montant égal ou supérieur à 500 dollars (2011/12 : 37; 2012/13 : 32; 2013/14 : 32)	Objectif atteint. Le nombre d'accidents a diminué de 28 % (23 en 2013/14 contre 32 en 2012/13).
Progrès dans la mise en place des normes IPSAS et du progiciel Umoja	Objectif atteint. Le passage aux normes IPSAS est effectif depuis le 1 ^{er} juillet 2013, date à laquelle a été publié le premier solde d'ouverture établi conformément à ces normes. Les états financiers de l'exercice 2013/14 sont conformes. Les modules Umoja-Démarrage ont été mis en service à la MONUSCO le 1 ^{er} novembre 2014, date à laquelle les usagers ont commencé à utiliser le système.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i>		<i>Observations</i>
	<i>oui/non</i>	<i>ou nombre</i>	

Amélioration des services

Organisation de 10 sessions obligatoires de sensibilisation au VIH/sida à l'intention du personnel civil de la Mission	Oui	23 sessions ont été organisées pour un total de 580 membres du personnel civil de la Mission. Le nombre de sessions plus élevé que prévu s'explique par le fait que des assistants chargés de la liaison avec la population locale, dont la présence n'avait pas été anticipée, ont été affectés au Groupe du VIH/sida et chargés de mener des activités d'information auprès des collectivités, ce qui a permis aux formateurs de concentrer leurs efforts sur le programme interne de sensibilisation au VIH/sida destiné au personnel civil de la mission.
Exécution de 15 programmes de sensibilisation au VIH/sida de grande envergure et organisation de 3 sessions de mise à niveau des connaissances sur cette question à l'intention du personnel militaire et des policiers de la MONUSCO	80 programmes de sensibilisation de grande envergure	En tout, 6 546 militaires et policiers ont été formés dans toutes les provinces où du personnel de maintien de la paix était présent. Le nombre de sessions plus élevé que prévu (80) s'explique par la présence d'assistants chargés de la liaison avec la population locale, auxquels il a été demandé de mener des activités auprès des collectivités, à

		l'intention du personnel n'appartenant pas à la Mission, ce qui a permis aux formateurs de concentrer leurs efforts sur le personnel de la Mission.
	1 session de mise à niveau des connaissances	1 session de mise à niveau des connaissances a été organisée pour les contingents appelés à demeurer dans la zone de la Mission pendant un an ou plus. Les deux autres sessions prévues n'ont pas eu lieu en raison du transfert de personnel dans l'est du pays.
Services confidentiels de dépistage volontaire du VIH et d'accompagnement psychologique à l'intention de 1 000 membres du personnel sur divers sites de la Mission, 4 structures fonctionnelles permanentes de consultation et de dépistage et 6 missions mobiles de consultation et de dépistage dans les bataillons	Oui	2 454 membres du personnel de la Mission ont bénéficié de services de dépistage. Le résultat plus élevé que prévu s'explique par le recrutement d'un responsable chargé de gérer les services confidentiels de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique, par le recours à des services de dépistage mobiles et par l'intensification des activités d'information et de sensibilisation relatives au VIH/sida.
Exécution d'un programme de déontologie et de discipline (avec formation, campagne de prévention, dispositif de contrôle et recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute) pour l'ensemble du personnel	Oui	L'Équipe Déontologie et discipline a formé, lors des séances d'information sur la question, davantage de membres du personnel que l'année précédente (2012/13 : 5 456; 2013/14 : 6 879) et redoublé d'efforts pour former tous les prestataires travaillant pour la MONUSCO. En outre, les directives du commandant de la force en matière de déontologie et de discipline ont été mises à jour en vue de clarifier et de réaffirmer les mesures préventives et disciplinaires à prendre en cas de faute pour la composante militaire.
Recours plus fréquent à des services de réacheminement des marchandises par voie aérienne en République démocratique du Congo afin d'accroître les capacités des compagnies locales	Oui	La MONUSCO a repéré des lignes et des moyens existants sur le marché local du transport de fret aérien, ce qui lui a permis de transférer ses ressources vers des zones plus reculées et de satisfaire à ses besoins opérationnels immédiats.
Mise en place d'examens de conduite plus stricts pour les chauffeurs, et obligation de respecter à la lettre les règles et procédures en vigueur	Oui	La Mission a testé l'aptitude à la conduite de 2 177 militaires et 808 membres du personnel civil. Elle a mis en place un programme dans le cadre duquel une équipe était chargée de former les nouvelles recrues au code de

<p>Appui à l'application des normes IPSAS – refonte des procédures internes pour les mettre en conformité avec les nouvelles normes, modernisation des instructions permanentes de la Mission pour répondre aux exigences des normes IPSAS, et, dans cette optique, formation de l'ensemble du personnel de la Mission travaillant dans les domaines des finances, du budget et de la gestion du matériel</p>	<p>Oui</p> <p>la route, aux conditions de circulation, à la conduite défensive, aux procédures de signalement d'accidents et à la conduite tout-terrain, et de leur faire passer un examen de conduite. L'équipe a également été chargée de procéder à un bilan avec les membres du personnel ayant perdu leur permis de conduire et de leur refaire passer l'examen.</p> <p>La Mission a remanié les procédures internes pour les mettre en conformité avec les normes IPSAS et adopté cinq instructions permanentes – contrats de location de locaux, de terrains et de bâtiments (norme IPSAS 13); inventaire physique des immobilisations corporelles (norme IPSAS 17); provisions et passifs éventuels (norme IPSAS 19); dépréciation d'actifs non générateurs de trésorerie (norme IPSAS 21); produits des opérations sans contrepartie directe (norme IPSAS 23). En ce qui concerne la formation, 95 % des membres du personnel travaillant dans les domaines des finances, du budget et de la gestion du matériel ont suivi tous les modules obligatoires (en ligne et encadrés par un formateur).</p>
<p>Appui à la mise en service d'Umoja – analyses de la qualité des données de l'ancien système et nettoyage de ces données à l'échelle de la Mission</p>	<p>Oui</p> <p>Les analyses voulues de la qualité des données et un important nettoyage des données de l'ancien système ont été réalisés avant la date de mise en service des modules d'Umoja-Démarrage, le 1^{er} novembre 2013.</p>

A. Produits d'appui standard

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2013/14</i>	<i>Effectif 2013/14</i>
<p>Déploiement, relève et rapatriement du personnel militaire et de police et administration du personnel civil</p>	<p>19 815 militaires des contingents, 760 observateurs militaires, 391 membres de la police des Nations Unies, 1 050 membres d'unités de police constituées, 139 agents fournis par des gouvernements et 4 925 membres</p>	<p>19 040 militaires des contingents, 732 observateurs militaires, 359 membres de la police des Nations Unies, 1 009 membres d'unités de police constituées, 100 agents fournis par des gouvernements et 4 473 membres du personnel civil (y compris les titulaires d'emplois de temporaire)</p>

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2013/14</i>	<i>Effectif 2013/14</i>
	du personnel civil (y compris les titulaires d'emplois de temporaire)	
Contrôle du matériel appartenant aux contingents et des services de soutien logistique autonome	62 unités constituées inspectées dans le cadre des inspections obligatoires du matériel appartenant aux contingents	Inspections obligatoires du matériel appartenant aux contingents menées dans 6 unités constituées
	492 rapports d'inspection du matériel appartenant aux contingents transmis au Siège à des fins de remboursement	520 rapports d'inspection du matériel appartenant aux contingents transmis au Siège à des fins de remboursement
	Tenue de 4 réunions du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord	2 réunions du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord
Suivi à 100 % du matériel appartenant à l'ONU	100 % du matériel appartenant à l'ONU inspecté et comptabilisé	99,8 % du matériel appartenant à l'ONU inspecté et comptabilisé
Rations	7 629 537 rations journalières distribuées sur 140 sites	7 286 860 rations journalières distribuées sur 127 sites
		Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par le fait que l'effectif rationnaire moyen (19 061 militaires et 903 membres d'unités de police constituées) a été moins élevé que l'effectif total autorisé (19 815 militaires et 1 050 membres d'unités de police constituées), qui avait servi de base pour le calcul du produit prévu.
		En outre, seuls 127 sites ont été desservis au lieu des 140 prévus en raison du transfert de personnel dans l'est du pays, qui a entraîné la fermeture de 13 sites.
Approvisionnement en carburant	25,2 millions de litres de gazole, 0,8 million de litres d'essence et de kérosène et 36,1 millions de litres de carburéacteur Jet A-1	27,8 millions de litres de gazole, 1,1 million de litres d'essence et de kérosène et 31,3 millions de litres de carburéacteur Jet A-1
		Le nombre de litres de gazole fourni a été plus élevé que prévu du fait qu'un plus grand nombre de groupes électrogènes a été utilisé pour la brigade d'intervention, qu'un appui plus important a dû être apporté aux forces armées de la République démocratique du Congo et que des

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2013/14</i>	<i>Effectif 2013/14</i>
		coupures de courant plus nombreuses que prévu à Goma ont entraîné une utilisation continue des groupes électrogènes.
		Le nombre de litres de carburéacteur Jet A-1 fournis a été moins élevé que prévu du fait que moins d'appareils ont été déployés et que le nombre d'heures de vol a été inférieur aux prévisions.
Entretien des locaux	114 locaux sur 20 sites	116 locaux sur 20 sites. Les deux nouveaux locaux sont la résidence du Représentant du Secrétaire général à Kinshasa et une base d'opérations à Gbadolite.
Entretien des groupes électrogènes	Exploitation et entretien de 805 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et de 415 groupes électrogènes appartenant aux contingents, sur 114 sites	Exploitation et entretien de 855 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et de 577 groupes électrogènes appartenant aux contingents, sur 95 sites. L'augmentation tient au fait que des groupes électrogènes ont été livrés à la brigade d'intervention de la force.
Entretien des bâtiments préfabriqués	2 132 modules d'hébergement colisables, 786 modules à parois souples et 396 blocs sanitaires	2 054 modules d'hébergement colisables, 786 modules à parois souples et 338 blocs sanitaires
Entretien et rénovation des routes	500 km de routes et 10 ponts	241 km de routes et 10 ponts Le chiffre est inférieur aux prévisions pour deux raisons : une partie du matériel des compagnies de génie militaire était hors service; le matériel disponible a été utilisé pour des travaux à l'aéroport et la construction de buses.
Parc de véhicules	1 539 véhicules légers de transport de passagers, 910 autres véhicules et matériel connexe	1 626 véhicules légers de transport de passagers (à l'exception des 294 véhicules en attente de comptabilisation en pertes) et 950 autres véhicules et matériel connexe (à l'exclusion des 80 véhicules devant être comptabilisés en pertes) Ce nombre plus élevé que prévu s'explique par le fait que la comptabilisation en pertes de plusieurs véhicules a été reportée en vue de la réorganisation de la Mission au profit de la partie orientale de la République démocratique du Congo.
Parc d'aéronefs	63 appareils	61 appareils (17 avions et 44 hélicoptères) Nombre inférieur aux prévisions car la Mission n'a pas eu besoin du troisième avion de type

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2013/14</i>	<i>Effectif 2013/14</i>
		<p>L-100 (qui est partagé avec d'autres missions des Nations Unies).</p> <p>En outre, les possibilités d'atterrissage étant inexistantes dans l'est du pays, la Mission s'est séparée de 3 appareils plus tôt que prévu : 1 avion de type C-130 en novembre 2013, 1 hélicoptère MI-26 en mars 2014 et 1 avion de type B-737 en mai 2014.</p> <p>De plus, seuls 2 des 5 drones prévus au budget étaient opérationnels au cours de l'exercice considéré, le contractant n'ayant pas été en mesure d'atteindre sa pleine capacité opérationnelle.</p> <p>Le nombre d'appareils prévu au budget a été actualisé pour tenir compte des 7 appareils supplémentaires approuvés en vue du déploiement de la brigade d'intervention de la force.</p>
Heures de vol	36 001 heures de vol	<p>33 560 heures de vol</p> <p>Un nombre d'heures de vol moins élevé que prévu s'explique par le fait que la Mission n'a pas eu besoin de l'un des appareils et qu'elle s'est séparée de 3 autres appareils plus tôt que prévu. En outre, 3 appareils de type MI-17 ont été prêtés à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour une durée de cinq mois, au cours de laquelle ils ont effectué 395 heures de vol; trois hélicoptères Rooivalks ont été livrés tardivement, en novembre 2013, et un hélicoptère Bell 212 n'a pas pu être utilisé pendant près d'un an pour cause d'avaries.</p> <p>Le nombre d'heures de vol prévu au budget a été actualisé pour tenir compte des heures supplémentaires approuvées en vue du déploiement de la brigade d'intervention de la force.</p>
Installations aéroportuaires	16 sites	16 sites, dont 5 secondaires, dont les opérations couvrent 42 terrains d'aviation et 80 héliports
Installations médicales	Appartenant à l'ONU : 16 dispensaires de niveau I, 2 laboratoires, 2 unités de radiologie; appartenant aux	Appartenant à l'ONU : 11 dispensaires de niveau I, 3 laboratoires, 1 unité de radiologie; appartenant aux contingents : 55 dispensaires de niveau I, 2 hôpitaux de niveau II, 1 hôpital de

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2013/14</i>	<i>Effectif 2013/14</i>
	contingents : 44 dispensaires de niveau I, 3 hôpitaux de niveau II, 1 hôpital de niveau III; 1 poste de soins d'urgence et de premiers secours	niveau III; 1 poste de soins d'urgence et de premiers secours On a dénombré moins de dispensaires appartenant à l'ONU que prévu du fait que les opérations de la Mission ont été transférées dans l'est du pays, ce qui a entraîné la fermeture de 5 dispensaires dans l'ouest.
Déontologie et discipline	Mise en œuvre, à l'intention de l'ensemble du personnel militaire et civil, d'un programme de déontologie et de discipline comprenant des activités de formation, de prévention et de suivi et la formulation de recommandations concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas de faute	53 visites d'évaluation des risques et d'inspection dans les bureaux locaux et les sites militaires; 6 975 militaires, policiers et membres du personnel civil formés; examen et actualisation des politiques et procédures sur l'exploitation et les atteintes sexuelles; 15 activités de sensibilisation menées avec des organisations de la société civile. En tout, 17 000 fascicules et documents connexes sur le Code de conduite des Nations Unies ont été distribués aux membres du personnel des Nations Unies et dans les collectivités qui les accueillent.
Communications	1 réseau satellitaire, 74 microterminaux VSAT, 90 centraux téléphoniques, 44 liaisons hertziennes, 36 stations de radiodiffusion FM, des installations numériques Tetra sur 3 sites	1 réseau satellitaire, 74 microterminaux VSAT, 90 centraux téléphoniques, 42 liaisons hertziennes, 37 stations de transmissions radio FM et une partie des installations numériques Tetra mises en place à Kisangani, Lubumbashi et Kamina pour permettre des radiocommunications bidirectionnelles
Données et cartes géographiques	Production de 10 000 cartes opérationnelles, cartes thématiques, cartes établies à partir d'images satellite et de 5 cartes électroniques consultables en ligne	Production de 15 903 cartes opérationnelles; thématiques; établies à partir d'images satellite. Production de 5 cartes électroniques consultables en ligne Ce chiffre supérieur aux attentes s'explique par le nombre plus important que prévu de demandes de clients, concernant notamment des cartes topographiques – à l'intention des militaires et de la brigade d'intervention de la force – ainsi que par le transfert des opérations de la Mission dans l'est de la République démocratique du Congo.
	2 services assurés à des fins d'analyse du terrain, de renseignement géospatial et d'étude	Fourniture à des clients militaires de 2 services – analyse du terrain, renseignement géospatial et étude
	25 levés de terrain à l'aide du système de positionnement	31 levés de terrain à l'aide du système GPS et du système d'information géographique. Les six

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2013/14</i>	<i>Effectif 2013/14</i>
	universel (GPS) et du système d'information géographique (SIG)	levés supplémentaires ont été effectués à la demande de clients.
	40 sessions de formation au système GPS, au système d'information géographique et à l'utilisation des cartes, destinées au personnel de la Mission	53 sessions de formation au système GPS, au système d'information géographique et à l'utilisation des cartes organisées à l'intention de 648 membres du personnel de la Mission Le nombre de sessions a été plus élevé que prévu pour répondre aux demandes effectives de formation des observateurs militaires récemment déployés, en augmentation, et aux besoins de formation du personnel civil.
	Collecte, à des fins opérationnelles, de données géospatiales sur 111 000 kilomètres carrés	Collecte de données géospatiales sur 95 684 kilomètres carrés. Le résultat a été inférieur aux prévisions car, certaines zones n'ayant pas pu être couvertes par satellite SPOT-5, on a eu recours aux images d'un satellite SPOT 6, de plus haute résolution et de coût plus élevé, ce qui explique qu'une plus petite surface ait été couverte.
Informatique	48 serveurs, 5 841 ordinateurs, 670 imprimantes réseau, 30 réseaux locaux et 60 réseaux étendus	48 serveurs, 6 239 ordinateurs (3 716 ordinateurs de bureau et 2 523 ordinateurs portables), 681 imprimantes réseau, 30 réseaux locaux et 60 réseaux étendus L'écart enregistré s'explique par le fait que le ratio appliqué pour le personnel recruté sur le plan national est passé de 1:2,5 à 1:1. Les 11 imprimantes supplémentaires ont été installées à la suite de l'augmentation du nombre d'ordinateurs.

B. Produits propres à la Mission, non standard ou spécialisés

<i>Produits</i>	<i>Prévu 2013/14</i>	<i>Effectif 2013/14</i>
Exploitation et entretien de stations de traitement des eaux usées	10 stations	18 stations en tout – 9 stations ont été entretenues : 8 en cours d'installation en juin 2014 et 1 en réparation de mars à juin 2014. Le nombre plus élevé que prévu tient au respect des politiques de protection de l'environnement.

<i>Produits</i>	<i>Prévu 2013/14</i>	<i>Effectif 2013/14</i>
Exploitation et entretien de stations de purification de l'eau	51 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU et 139 stations appartenant aux contingents sur 90 sites	51 stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU et 162 stations appartenant aux contingents ont été entretenues sur 71 sites. L'augmentation du nombre de stations est due au déploiement de la Brigade d'intervention de la Force; la diminution du nombre de sites résulte de la fermeture de plusieurs bases d'opérations.
Flotte navale	4 pousseurs pour 4 barges; 3 vedettes militaires et 1 cargo	2 pousseurs pour 2 barges, 2 vedettes rapides et 1 patrouilleur. L'ensemble pousseurs-barges-patrouilleurs rapides le long du fleuve Congo a été réduit lors de l'exercice 2012/13 et est resté inchangé au cours de l'exercice 2013/1.
Construction de clôtures autour des aéroports principaux	3 aéroports, à Goma, Bukavu et Beni	La construction est terminée à l'aéroport de Beni et se poursuit à Goma et Bukavu. Le retard est dû à la reconfiguration de la Mission et à l'allocation prioritaire des ressources au mouvement vers l'est de la République démocratique du Congo.
Construction d'aérogares dans les aéroports principaux	1 aérogare construite à Kisangani	2 aérogares pleinement opérationnelles construites à Kisangani et Kinshasa La construction de l'aérogare de Kinshasa était prévue pour l'exercice 2012/13 mais s'est terminée au cours de la période considérée.

Centre de services régional

56. Pendant l'exercice considéré, le Centre de services régional a continué de fournir des services logistiques et administratifs efficaces aux missions qu'il dessert pour le contrôle de l'arrivée et du départ du personnel, le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études, plusieurs fonctions relatives à la gestion financière, à la gestion des ressources humaines et aux technologies de l'information, et pour le fonctionnement du Centre régional de formation et de conférences et du Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements.

Réalisation escomptée 5.2 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour l'enregistrement des arrivées et des départs

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Réduction du temps nécessaire à l'enregistrement des arrivées des fonctionnaires recrutés sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies (2011/12 : plus de 95 % des enregistrements effectués en 2 jours; 2012/13 : plus de 98 % des enregistrements effectués en 2 jours; 2013/14 : plus de 98 % des enregistrements effectués en 2 jours et 100 % effectués en 7 jours)

89 % de l'ensemble des arrivées (personnel recruté sur le plan international, personnel recruté sur le plan national, Volontaires des Nations Unies et personnel en tenue) enregistrées au cours de la période considérée l'ont été en 2 jours; 98 % en 7 jours. Le Centre de services régional a eu des difficultés à atteindre l'objectif fixé parce que les formalités nécessaires à un enregistrement rapide n'avaient pas été accomplies avant l'arrivée au Centre.

Réduction du temps nécessaire à l'enregistrement des départs des fonctionnaires recrutés sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies (2011/12 : plus de 95 % des enregistrements effectués en 1 jour; 2012/13 : plus de 98 % des enregistrements effectués en 1 jour; 2013/14 : plus de 98 % des enregistrements effectués en 1 jour et 100 % effectués en 5 jours)

13 % des départs ont été enregistrés en 1 jour; 41 % des départs ont été enregistrés en 5 jours. Le Centre de services régional a eu des difficultés à atteindre l'objectif fixé parce que le processus d'enregistrement des départs, censé démarrer 10 à 15 jours ouvrables à l'avance, a souvent été engagé tardivement.

Amélioration des prestations grâce au maintien d'un délai de traitement court pour l'enregistrement des départs du personnel en tenue (2011/12 : plus de 98 % des enregistrements effectués en 3 jours; 2012/13 : plus de 98 % des enregistrements effectués en 3 jours; 2013/14 : plus de 98 % des enregistrements effectués en 3 jours et 100 % effectués en 7 jours)

14 % des départs ont été enregistrés en 3 jours et 99 % en 7 jours.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Enregistrement de l'arrivée et du départ de 517 membres du personnel civil, dont des fonctionnaires recrutés sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies

66 Arrivées enregistrées pour la MONUSCO

323 Départs enregistrés pour la MONUSCO

Enregistrement de l'arrivée et du départ de 913 membres du personnel en tenue

124 Départs enregistrés pour la MONUSCO

463 Départs enregistrés pour la MONUSCO

Le nombre inférieur aux prévisions tient au fait que des départs ont été enregistrés par la MONUSCO.

Réalisation escomptée 5.3 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Réduction du temps nécessaire au traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période de pointe (juillet-octobre) (2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 6 semaines)

91 % des 3 455 demandes ont été traitées dans les 6 semaines.

Les retards tiennent au fait que certains membres du personnel n'avaient pas présenté à temps les documents requis.

Réduction du temps nécessaire au traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période creuse (novembre-juin) (2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 3 semaines)

75 % des 1 872 demandes déposées ont été traitées dans les 3 semaines.

Les retards tiennent au fait que certains membres du personnel n'avaient pas présenté à temps les documents requis.

Réduction du pourcentage de demandes d'indemnité pour frais d'études renvoyées à la Mission (2011/12 : 20 %; 2012/13 : moins de 15 %; 2013/14 : moins de 12 %)

19 % des demandes ont été renvoyées aux Missions durant la période considérée.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Traitement de 1 791 demandes d'indemnité pour frais d'études

985 Demandes traitées pour la MONUSCO

Réalisation escomptée 5.4 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel aux participants aux activités proposées au Centre régional de formation et de conférences

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Augmentation du nombre de membres du personnel formés au Centre régional de formation et de conférences (2011/12 : 4 835; 2012/13 : 3 000; 2013/14 : 6 000)

Objectif atteint. 7 114 participants ont assisté aux formations dispensées au Centre régional de formation et de conférences.

Le résultat supérieur aux prévisions résulte de l'utilisation accrue des moyens existants pour la tenue de réunions et de séances de formation concernant Umoja

Réponse rapide aux demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférences (2011/12 : 98 % traitées dans les 24 heures; 2012/13 : 98 % traitées dans les 24 heures; 2013/14 : 98 % traitées dans les 24 heures)

79 % des demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférences ont été traitées dans les 24 heures.

Augmentation du taux de satisfaction des personnes bénéficiant de services de formation (2012/13 : 28 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2013/14 : 99 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits) 82 % des clients se sont déclarés satisfaits dans l'enquête menée par le Centre en février 2014. C'est le taux de satisfaction le plus élevé parmi tous les domaines d'activité du Centre de services régional

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation de 250 stages de formation et conférences, avec la participation de 1 886 membres du personnel de la MONUSCO	314	Stages de formation et conférences au niveau régional, avec la participation de 1 938 membres du personnel de la MONUSCO.

Réalisation escomptée 5.5 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour faciliter les mouvements des contingents au niveau régional

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Augmentation du nombre de vols régionaux pour le transport des contingents coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2011/12 : 292; 2012/13 : 839; 2013/14 : 1 179)	Le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements a coordonné ou organisé 453 vols pour le transport de contingents et personnel de police au cours de l'exercice considéré. L'objectif n'a pas été atteint en raison : i) du changement de la politique de transport des contingents, maintenant effectué sur base annuelle, ce qui a entraîné une augmentation de la taille et du poids des bagages autorisés par personne et rendu impossible d'effectuer sur MD-83 de nombreux transports prévus; et ii) de la résiliation du contrat de location du MD-83 en février 2014, qui a sensiblement réduit la capacité du Centre d'effectuer les transports prévus.
Réduction du temps nécessaire à la fourniture d'une solution pour le transport des contingents (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 96 % en 5 jours et 100 % en 14 jours)	Non mesuré. Il a été répondu à l'ensemble des demandes dans les délais fixés mais il n'existe actuellement aucun outil permettant de mesurer cette activité.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Coordination de 57 vols pour le transport des contingents effectués au moyen d'appareils affrétés pour de longues durées	124	Vols de transport de contingents ont été coordonnés pour la MONUSCO.

Réalisation escomptée 5.6 : Gestion intégrée efficace et rationnelle du calendrier des vols régionaux*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Amélioration des prestations concernant les demandes de vols régionaux (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 1 500 vols par an)

Objectif non atteint. 454 vols régionaux intégrés ont été organisés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements. L'objectif n'a pas été atteint en raison :

i) De l'annulation par la MINUAD de sa demande de vols régionaux, en février 2014, suivie à brève échéance de la résiliation du contrat de location des appareils MD-83. Le Centre a continué de fournir des services de vols régionaux à la MONUSCO à l'aide du B-737 mixte;

ii) De l'annulation par la MONUSCO de sa demande de vols régionaux, en mai 2014, suivie de l'annulation du contrat de location du B-737 mixte, qui a laissé le Centre sans moyens aériens pour appuyer son plan;

iii) Du fait que contrairement aux prévisions de vols régionaux pour 2013/14, le Centre n'a pas dû organiser ceux de la MINUSS, qui a pris ses propres dispositions à cet effet.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
416 vols régionaux à l'appui de la MONUSCO	283	Vols régionaux intégrés effectués à l'appui de la MONUSCO

Réalisation escomptée 5.7 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel en matière de services financiers*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Réduction du temps nécessaire au paiement des factures règlementaires des fournisseurs (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 98 % effectués dans les 24 jours; 2013/14 : 98 % effectués dans les 27 jours)

Objectif atteint. 98 % des factures ont été réglées dans les 27 jours.

Réduction du temps nécessaire au traitement des demandes du personnel (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 98 % traitées dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % traitées dans les 21 jours)

30 % des demandes ont été traitées dans les 21 jours.

Traitement rapide des virements électroniques (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 97 % effectués dans les 3 jours; 2013/14 : 97 % effectués dans les 3 jours)

67 % des virements électroniques ont été effectués dans les 3 jours.

Réduction du temps nécessaire au versement mensuel des salaires et indemnités (2012/13 : sans objet; 2012/13 : 95 % effectués dans les 5 jours; 2013/14 : 98 % effectués dans les 5 jours)

Objectif atteint. 100 % des opérations ont été effectuées dans les 5 jours.

Augmentation du taux de satisfaction des personnes bénéficiant de services financiers (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 70 %; 2013/14 : 80 %) 42 % des clients se sont déclarés satisfaits dans l'enquête menée par le Centre en février 2014. Ce faible pourcentage s'explique en partie par la restructuration du Centre et le passage à Umoja qui, au début, ont perturbé les services, d'où le mécontentement des clients. Le Centre n'est pas organisé selon les fonctions traditionnelles de gestion des ressources humaines et de gestion financière, mais en services multifonctionnels. Le taux de satisfaction mentionné ici est la moyenne des résultats recueillis par les 3 services chargés essentiellement des fonctions financières traditionnelles (remboursements, états de paie et fournisseurs).

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
États financiers mensuels établis conformément aux normes IPSAS	1	Les premiers états financiers conformes aux normes IPSAS ont été établis pour la MONUSCO.
Paiement de 25 146 demandes du personnel	22 246	Paiements effectués pour la MONUSCO Le nombre inférieur aux prévisions résulte de la réduction du nombre des mouvements de personnel.
Paiement des traitements de 1 121 fonctionnaires recrutés sur le plan international par les services de gestion locale de la paie	Oui	Les opérations de paie ont été traitées au niveau local pour 2 701 agents recrutés sur le plan international de la MONUSCO, de la MINUAD et de la MINUSS au total, en tenant compte seulement du nombre de membres du personnel recevant une portion locale de la rémunération à la Mission et des niveaux de déploiement de chaque Mission.
Paiement des traitements de 3 166 fonctionnaires recrutés sur le plan national par les services de gestion locale de la paie	Oui	Les opérations de paie ont été traitées au niveau local pour 8 630 agents recrutés sur le plan national de la MONUSCO, de la MINUAD et de la MINUSS au total, en tenant compte seulement du nombre de membres du personnel recevant une portion locale de la rémunération à la Mission et des niveaux de déploiement de chaque Mission.
Paiement des traitements de 3 391 agents en tenue par les services de gestion locale de la paie	4 426	Les opérations de paie ont été traitées au niveau local pour 4 426 agents en tenue de la MONUSCO, de la MINUAD et de la MINUSS au total – police civile, observateurs militaires et officiers d'état-major. Ce chiffre tient compte du nombre total d'agents recevant une portion

		locale de la rémunération. Le paiement ne comprend pas l'indemnité journalière versée aux militaires.
Paiement local des traitements de 619 Volontaires des Nations Unies par les services de gestion locale de la paie	2 147	Les opérations de paie ont été traitées au niveau local pour 2 147 Volontaires des Nations Unies de la MONUSCO, de la MINUAD et de la MINUSS au total, compte tenu du nombre d'entre eux qui reçoivent une portion locale de leur rémunération à la Mission et des niveaux de déploiement de chaque Mission.
Paiement des traitements de 2 000 vacataires situés à Entebbe par les services de gestion locale de la paie	Non	Au cours de l'exercice considéré, le paiement des traitements des vacataires n'a pas été effectué par le Centre de services régional. Les modalités de paiement ayant été modifiées, les traitements des vacataires locaux ont été payés directement par les Missions.
Paiement de 1 350 fournisseurs	3 872	Paiements de fournisseurs ont été effectués pour la MONUSCO.

Réalisation escomptée 5.8 : Fourniture d'un appui efficace et rationnel dans le domaine des ressources humaines

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Postes vacants pourvus en temps opportun à partir des fichiers de candidats qualifiés du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 98 % dans les 90 jours; 2013/14 : 98 % dans les 90 jours)

Sans objet. La fonction de recrutement du personnel des missions, jugée stratégique par l'Assemblée générale dans son rapport au Secrétaire général (A/67/723), a été rendue par le Centre de services régional aux Missions clientes à compter du 15 avril 2013.

Réduction du temps nécessaire à l'approbation des prestations et indemnités dues au personnel (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % dans les 14 jours)

89 % des prestations et avantages du personnel recruté sur le plan international et sur le plan national ont été approuvés dans les 14 jours. Le Centre de services régional a eu des difficultés à atteindre l'objectif fixé parce que le SIG n'était pas suffisamment accessible depuis Entebbe durant les heures de bureau.

Réduction du temps de traitement des frais de voyage remboursables (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % dans les 14 jours)

64 % des demandes de remboursement des frais de voyage ont été traitées dans les 14 jours.

Réduction du temps de traitement des primes d'affectation (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % dans les 5 jours)

53 % des primes d'affectation ont été traitées dans les 5 jours.

Prorogations de contrat effectuées à temps pour la paie (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 100 %)

56 % des contrats (de personnel recruté sur le plan national et sur le plan international) ont été prorogés suffisamment tôt pour qu'il en soit tenu compte dans les états de paie.

Réduction du temps nécessaire au règlement de la dernière paie du personnel en cessation de service (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % dans les 30 jours)	Aucune cessation de service n'a eu lieu au cours de la période considérée.
Réduction du temps nécessaire à l'émission des billets de voyage autorisé (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 98 % dans les 7 jours)	90 % des billets ont été émis dans les 7 jours suivant la demande.
Augmentation du nombre de billets émis 15 jours avant le départ (2011/12 : sans objet; 2012/13 : sans objet; 2013/14 : 75 %)	Seuls 36 % des billets ont été émis 14 jours ou plus avant le départ. Ce faible pourcentage résulte principalement des changements fréquents demandés tardivement par des membres du personnel.
Augmentation du taux de satisfaction des personnes bénéficiant de services des ressources humaines (2011/12 : sans objet; 2012/13 : 70 %; 2013/14 : 90 %)	53 % des clients se sont déclarés satisfaits dans l'enquête menée par le Centre en février 2014. Ce faible pourcentage s'explique en partie par la réorganisation de la structure du Centre en lignes de services lors de la phase initiale de sa restructuration, ainsi que par la mise en service d'Umoja, qui ont entraîné des changements et des perturbations temporaires dans la prestation de services. Le Centre n'est pas organisé selon les fonctions traditionnelles de gestion des ressources humaines et de gestion financière, mais en services multifonctionnels. Le taux de satisfaction mentionné ici est la moyenne des résultats recueillis par les 7 services chargés essentiellement des fonctions traditionnelles des ressources humaines (intégration des nouvelles recrues, formalités d'enregistrement, prestations et avantages, voyages, indemnités pour frais d'études, prestations de voyage et primes d'affectation).

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
370 offres d'emploi à recrutement sur le plan international	Non	Sans objet. Comme il est dit au premier indicateur de la réalisation escomptée 5.8, le Centre a rendu la fonction de recrutement du personnel des missions aux missions clientes.
4 136 contrats prorogés pour des fonctionnaires recrutés sur le plan national et international	4 808	Engagements de fonctionnaires recrutés sur le plan international et 175 engagements de fonctionnaires recrutés sur le plan national ont été prorogés pour les Missions clientes. Conformément aux produits prévus, l'administration du personnel recruté sur le plan national devait être transférée des Missions clientes au Centre de services régional en décembre 2013. Toutefois, l'administration du personnel recruté sur le plan national se trouvant loin de la Mission dont il relève s'avère complexe; il a donc été décidé de

213 primes d'affectation versées	Oui	1 641 primes d'affectation ont été versées pour les Missions clientes. Le nombre plus élevé que prévu s'explique par la réinstallation du personnel recruté sur le plan international de l'ouest vers l'est en raison de la reconfiguration de la Mission.
13 787 prestations et indemnités approuvées	11 557	Demandes traitées en tout pour les Missions clientes. Conformément aux produits prévus, l'administration du personnel recruté sur le plan national devait être transférée des missions clientes au Centre de services régional en décembre 2013. Toutefois, l'administration du personnel recruté sur le plan national se trouvant loin de la Mission dont il relève s'avère complexe; il a donc été décidé de reporter ce transfert afin d'examiner la question plus avant.
4 028 billets d'avion émis, notamment pour le personnel civil et le personnel en tenue	3 094	Billets d'avion ont été émis pour la MONUSCO.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	51 158,2	46 390,2	4 768,0	9,3
Contingents	550 001,2	532 961,0	17 040,2	3,1
Police des Nations Unies	22 295,8	25 747,0	(3 451,2)	(15,5)
Unités de police constituées	28 312,6	26 959,5	1 353,1	4,8
Total partiel	651 767,8	632 057,7	19 710,1	3,0
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	183 155,2	202 476,4	(19 321,2)	(10,5)
Personnel recruté sur le plan national	80 158,0	105 243,7	(25 085,7)	(31,3)
Volontaires des Nations Unies	28 378,2	29 183,8	(805,6)	(2,8)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	15 366,7	14 954,1	412,6	2,7
Personnel fourni par des gouvernements	6 339,5	5 739,0	600,5	9,5
Total partiel	313 397,6	357 597,0	(44 199,4)	(14,1)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	162,6	328,1	(165,5)	(101,8)
Voyages	9 596,1	12 249,6	(2 653,5)	(27,7)
Installations et infrastructures	83 929,0	73 448,2	10 480,8	12,5
Transports terrestres	27 623,2	25 818,4	1 804,8	6,5
Transports aériens	298 740,0	255 757,2	42 982,8	14,4
Transports maritimes ou fluviaux	2 383,0	1 785,0	598,0	25,1
Communications	22 510,1	18 266,6	4 243,5	18,9
Informatique	12 262,5	15 721,9	(3 459,4)	(28,2)
Santé	2 176,9	870,4	1 306,5	60,0
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériels divers	26 809,2	36 345,6	(9 536,4)	(35,6)
Projets à effet rapide	2 000,0	2 029,4	(29,4)	(1,5)
Total partiel	488 192,6	442 620,4	45 572,2	9,3
Total brut	1 453 358,0	1 432 275,1	21 082,9	1,5
Recettes provenant des contributions du personnel	25 771,9	31 267,4	(5 495,5)	(21,3)
Total net	1 427 586,1	1 401 007,7	26 578,4	1,9
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	3 020,3	1 346,9	1 673,4	55,4
Total	1 456 378,3	1 433 622,0	22 756,3	1,6

^a Contribution de 1 346 900 dollars de la Fondation Hironnelle, couvrant des dépenses au titre des installations et infrastructures, des transports terrestres, des communications et des fournitures, services et matériels divers.

B. Ressources financières du Centre de services régional d'Entebbe

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	8 264,4	7 455,7	808,7	9,8
Personnel recruté sur le plan national	519,9	53,2	466,7	89,8
Volontaires des Nations Unies	558,6	36,6	522,0	93,4
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Total partiel	9 342,9	7 545,5	1 797,4	19,2
Dépenses opérationnelles				
Consultants	121,2	90,5	30,7	25,3
Voyages	68,4	58,7	9,7	14,2
Installations et infrastructures	2 421,7	630,7	1 791,0	74,0
Transports terrestres	55,0	47,6	7,4	13,5
Transports aériens	–	–	–	–
Communications	416,5	270,4	146,1	35,1
Informatique	436,4	197,5	238,9	54,7
Santé	28,0	14,4	13,6	48,6
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériels divers	35,2	61,2	(26,0)	(73,9)
Total partiel	3 582,4	1 371,0	2 211,4	61,7
Montant brut	12 925,3	8 916,5	4 008,8	31,0
Recettes provenant des contributions du personnel	808,9	699,6	109,3	13,5
Montant net	12 116,4	8 216,9	3 899,5	32,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	–	–	–	–
Total	12 925,3	8 916,5	4 008,8	31,0

^a Contribution de 1 346 900 dollars de la Fondation Hironnelle, couvrant des dépenses au titre des installations et infrastructures, des transports terrestres, des communications et des fournitures, services et matériels divers.

57. La sous-utilisation des crédits au titre du personnel civil est imputable d'une part à des taux de vacance supérieurs aux prévisions au cours de la période considérée, à savoir 15,4 % pour le personnel recruté sur le plan international et 20,7 % pour le personnel recruté sur le plan national alors que le budget prévoyait un taux de 5 % pour ces deux catégories, et d'autre part à un taux de vacance de postes de 33,3 % pour les Volontaires des Nations Unies, alors que le budget prévoyait également 5 %. Le taux élevé de vacance de postes pour le personnel

recruté sur le plan international constaté au Centre de services régional s'explique par la nécessité de laisser vacants 10 postes d'agent du Service mobile dont la transformation en postes à recrutement national a été proposée pour l'exercice 2014/15. Concernant le personnel recruté sur le plan national, la procédure de recrutement de 26 fonctionnaires a été engagée mais n'a pu être terminée avant le 30 juin 2014. En outre, plusieurs Volontaires des Nations Unies ont démissionné, l'indice du coût de la vie ayant augmenté par rapport au montant de l'indemnité de subsistance accordée aux Volontaires applicable à Entebbe. La sous-utilisation des crédits au titre du personnel recruté sur le plan national et des Volontaires des Nations Unies résulte également du fait que certaines rémunérations avaient été par erreur imputées au budget de la MONUSCO.

58. La sous-utilisation des crédits au titre des installations et de l'infrastructure tient au fait que les projets de construction au Centre de services régional d'Entebbe prévus pour l'exercice 2013/14 n'ont pu être exécutés en raison de problèmes logistiques et de retards intervenus dans la procédure d'achat.

C. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	651 767,8	(14 349,5)	637 418,3
II. Personnel civil	313 397,6	48 044,2	361 441,8
III. Dépenses opérationnelles	488 192,6	(33 694,7)	454 497,9
Total	1 453 358,0	0,0	1 453 358,0
Pourcentage de réaffectations			3,3

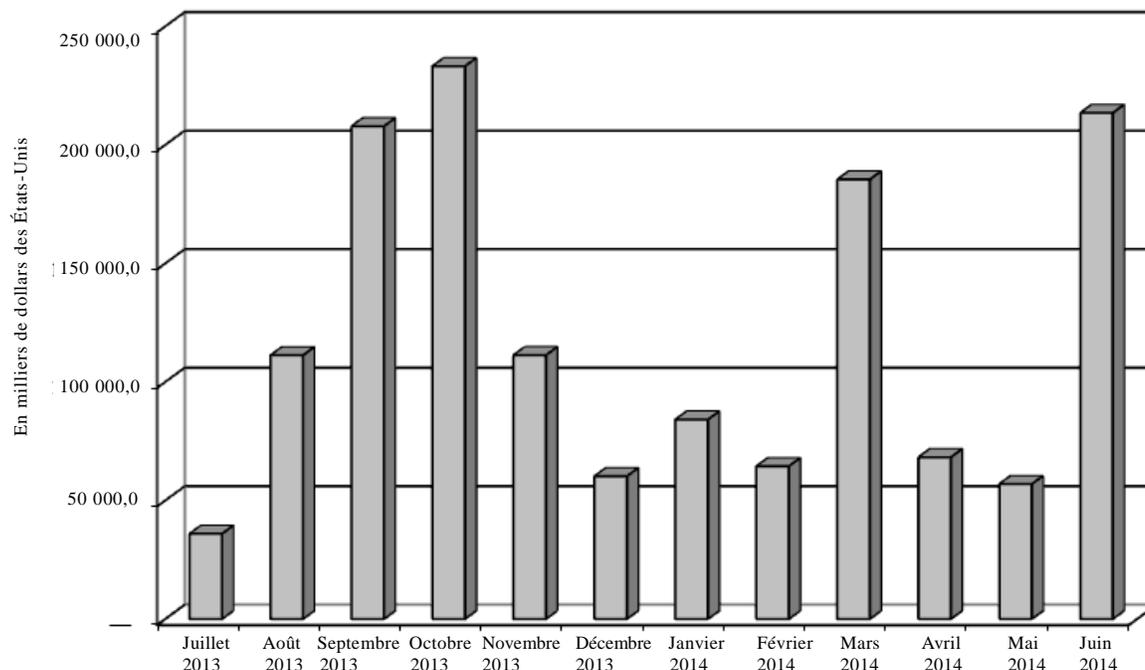
59. Un montant de 48 millions de dollars a été réaffecté à la catégorie II (Personnel civil) pour faire face à l'augmentation des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan national (25,7 millions de dollars), résultant principalement de l'augmentation du barème des traitements correspondant à compter du 1^{er} novembre 2013, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan international (20,5 millions de dollars), du fait de dépenses supplémentaires au titre de la prime d'affectation et de la prime de danger.

60. Pour faire face aux dépenses supplémentaires au titre de la catégorie II, un montant de 33,7 millions de dollars a pu être réaffecté de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) essentiellement du fait de l'existence d'un solde inutilisé au titre des transports aériens et résultant notamment de la baisse des dépenses au titre des contrats de services d'aérodrome, du retard pris dans la mise en service du système de drones, et des économies réalisées au titre du carburant aviation du fait du non-déploiement d'aéronefs ou de leur mise à disposition anticipée.

61. Les fonds réaffectés de la catégorie I (Militaires et personnel de police), d'un montant de 14,3 millions de dollars, proviennent de la sous-utilisation des crédits au

titre des rations et des remboursements aux contingents, qui ont été inférieurs aux prévisions.

D. Répartition mensuelle des dépenses



62. La hausse des dépenses, observée en septembre et en novembre 2013 puis en mai et en juin 2014, s'explique principalement par la comptabilisation d'engagements de dépenses et de décaissements au titre de services rendus et du matériel utilisé par les contingents et les unités de police constituées.

E. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	2 482,0
Recettes diverses ou accessoires	2 934,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	2,0
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	9 198,0
Total	14 616,0

F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	75 123,5
Unités de police constituées	4 901,0
Total partiel	80 024,5
Soutien logistique autonome	
Contingents	84 456,9
Unités de police constituées	3 492,7
Total partiel	87 949,6
Total	167 974,1

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée effective (en 2014)</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	1 ^{er} avril	18 février
Usage opérationnel intensif	2,9	1 ^{er} avril	18 février
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,7	1 ^{er} avril	18 février
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0 to 3,5		

G. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	18 043,5
Contributions volontaires en nature	–
Total	18 043,5

^a Correspond à la valeur locative des terrains et des bâtiments, ainsi qu'au montant des redevances aéroportuaires et des droits d'atterrissage.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	4 768,0	9,3 %

63. La sous-utilisation des crédits résulte principalement du déploiement effectif moyen de 732 observateurs militaires alors que les crédits avaient été approuvés pour l'ensemble de l'effectif autorisé, y compris le personnel supplémentaire de la Brigade d'intervention.

	<i>Écart</i>	
Contingents	17 040,2	3,1 %

64. La sous-utilisation des crédits s'explique par : a) des remboursements aux contingents inférieurs aux prévisions lorsque le matériel majeur leur appartenant est manquant ou déficient pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, conformément à la résolution 67/261 de l'Assemblée générale, et le déploiement effectif moyen de 19 040 militaires alors que les crédits avaient été approuvés pour 19 245, y compris la Brigade d'intervention², ce qui représente un écart de 1,1 %; b) des dépenses inférieures aux prévisions au titre des rations résultant du non-paiement d'une partie des frais de mobilisation, de transport et d'entreposage, le fournisseur n'ayant pas respecté les dispositions du contrat relatives au programme de contrôle de la qualité, et du fait qu'aucun crédit n'a été engagé pour l'achat de paquets de rations, les stocks acquis au cours du précédent exercice s'étant avérés suffisants; et c) des dépenses inférieures aux prévisions au titre du transport du matériel appartenant aux contingents, les deux unités de transport aérien composées de cinq moyens aériens n'ayant pas été déployées, contrairement à ce qui était prévu.

65. Les économies globales réalisées ont été en partie annulées par un dépassement des crédits au titre du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome, les unités militaires ayant été déployées alors que les crédits avaient été réduits et ramenés au niveau de la précédente évaluation des capacités militaires. En outre, le dépassement des crédits au titre des voyages aux fins du déploiement et de la relève résulte de la comptabilisation par erreur des frais de voyage des unités de police constituées sur des vols affrétés à la rubrique des contingents.

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Ne font l'objet d'une analyse que les écarts de plus ou moins 5 % ou 100 000 dollars.

² Le budget initial prévoyait le financement de 17 041 militaires, après l'application du coefficient délais de déploiement de 14 % aux 19 815 militaires autorisés, ainsi que le financement de 2 204 militaires supplémentaires pour la Brigade d'intervention, approuvés dans le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/67/797/Add.1 et par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/273.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	(3 451,2)	(15,5 %)

66. Le dépassement des crédits tient au fait que le coefficient délais de déploiement moyen a été inférieur aux prévisions (8,2 % contre 13,0 % inscrit au budget).

67. Le dépassement global a été annulé en partie par la diminution du coût moyen de la relève (2 310 dollars par aller-retour contre 2 840 dollars prévus au budget).

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	1 353,1	4,8 %

68. La sous-utilisation des crédits ouverts s'explique par le fait que les crédits alloués au titre des voyages aux fins du déploiement et de la relève (soit 1,6 million de dollars) ont été en grande partie inutilisés, les dépenses ayant été comptabilisées par erreur à la rubrique des contingents, et que les autres dépenses n'ont pu être comptabilisées avant la clôture de la période considérée.

69. Cet écart a été en partie annulé par une augmentation des dépenses afférentes au matériel majeur appartenant aux contingents (0,4 million de dollars), qui a été plus utilisé que prévu.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(19 321,2)	(10,5 %)

70. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) des dépenses supérieures de 14,5 millions de dollars aux prévisions au titre des dépenses communes de personnel, du fait notamment du versement des primes de réinstallation et d'affectation aux membres du personnel transférés dans l'est de la République démocratique du Congo qui n'était pas prévu au budget, et des dépenses effectives supérieures aux prévisions au titre des indemnités pour frais d'études et pour la sécurité du domicile; b) un taux de vacance de postes de 11,5 %, inférieur aux 13,0 % prévus au budget; c) le déploiement d'un plus grand nombre que prévu de membres du personnel dans les zones de l'est du pays, ce qui leur a ouvert le droit au versement de la prime de danger (1,1 million de dollars).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(25 085,7)	(31,3 %)

71. Le dépassement des crédits s'explique principalement par la hausse du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national à compter du 1^{er} novembre 2013, à savoir une augmentation de 33,7 % pour les agents des services généraux et de 37,5 % pour les administrateurs. Par ailleurs, un plus grand nombre de fonctionnaires ont été déployés dans des zones situées dans l'est de la République démocratique du Congo, ce qui leur a ouvert le droit au versement d'une prime de danger. En outre, le taux effectif moyen de vacance de postes a été de 8,9 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national contre 14,0 % prévus au budget, mais

cet écart a été contrebalancé par un taux effectif moyen de vacance de postes de 6,3 % pour les agents des services généraux alors que le budget prévoyait 5,0 %.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(805,6)	(2,8 %)

72. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) le versement de primes de réinstallation aux Volontaires des Nations Unies redéployés vers les zones dangereuses approuvées dans l'est de la République démocratique du Congo; b) le paiement de 30 jours d'indemnité journalière de subsistance aux Volontaires redéployés dans la zone de la Mission; et c) le paiement du reliquat de congés payés.

73. Le dépassement des crédits a été partiellement compensé par un taux effectif moyen de vacance de postes de 14,4 %, et non de 7,0 % comme inscrit au budget.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	412,6	2,7 %

74. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par un taux effectif moyen de vacance de postes de 25 % contre les 13 % prévus du fait du non-recrutement du personnel électoral prévu dans le budget 2014/15. Les économies réalisées au titre du personnel recruté sur le plan international ont été partiellement annulées par le versement des primes de danger aux fonctionnaires transférés dans l'est de la République démocratique du Congo.

75. Des dépassements de crédit ont été enregistrés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national en raison principalement de l'augmentation du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national applicable à compter du 1^{er} novembre 2013, ainsi que d'un taux effectif moyen de vacance de postes de 9,4 % pour les agents des services généraux contre 15 % prévu au budget et de l'occupation totale des postes d'administrateur recruté au plan national alors que le budget prévoyait un taux de vacance de 7 %. L'augmentation des dépenses au titre des postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national a été partiellement compensée par l'inscription erronée des dépenses communes de personnel à la rubrique des dépenses de personnel recruté sur le plan national. Le dépassement des crédits au titre des autres membres du personnel, d'un montant de 523 400 dollars, s'explique par le versement de primes d'affectation du fait du transfert de membres du personnel dans l'est de la République démocratique du Congo.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	600,5	9,5 %

76. La sous-utilisation des crédits s'explique par des dépenses afférentes aux voyages inférieures aux prévisions, ainsi que par le fait qu'un nombre moindre de membres du personnel ont perçu le taux le plus élevé de l'indemnité de subsistance (missions) payable les 30 premiers jours de déploiement, les relèves ayant été moins nombreuses que prévu.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(165,5)	(101,8 %)

77. Le dépassement des crédits s'explique par des services de consultants non inscrits au budget, à savoir : les services de deux consultants chargés de renforcer les capacités de la Mission à recenser, à évaluer et à gérer les risques et difficultés persistants dans la mise en œuvre de la politique de tolérance zéro du Secrétaire général en matière d'exploitation et d'abus sexuels dans les missions de maintien de la paix; les services d'un consultant chargé de veiller à la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes pendant le transfert de la Mission vers l'est du pays; et les services de deux consultants à l'appui de l'intégration des projets d'écologisation des infrastructures du Centre régional de services.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(2 653,5)	(27,7 %)

78. Le dépassement des crédits, d'un montant de 3,2 millions de dollars, au titre des voyages non liés à la formation est principalement imputable aux facteurs suivants : a) le transfert de la Mission vers l'est de la République démocratique du Congo, à cause duquel les membres de plusieurs sections d'appui, dont le génie, l'informatique et la logistique, ont dû effectuer des voyages non budgétisés pour préparer les camps; b) une plus grande mobilité de la composante militaire et des 409 assistants multilingues; c) l'appui fourni pendant la visite du Conseil de sécurité en République démocratique du Congo et dans la région en octobre 2013; et d) des voyages réalisés dans le cadre de diverses questions relatives aux droits de l'homme à la suite du conflit armé.

79. Le dépassement global des crédits a été en partie compensé par les économies réalisées au titre des voyages à des fins de formation du fait de la réorganisation des priorités de financement.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructure	10 480,8	12,5 %

80. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par la non-réalisation des travaux de transformation, de rénovation et de construction qui étaient prévus (pour un montant de 8,8 millions de dollars) du fait : a) de l'absence de fournisseurs qualifiés au niveau local pour la construction de 11,4 kilomètres de route à Goma et la réalisation de seulement 241 kilomètres de route au lieu des 500 kilomètres prévus dans d'autres secteurs; b) du retard pris dans l'ouverture du Centre de formation du Centre de services régional d'Entebbe et dans la réalisation de certains projets d'infrastructure horizontale, l'approbation des plans ayant pris du retard.

81. En outre, des économies ont été réalisées au titre des prestations suivantes :

a) Les services d'entretien (3,9 millions de dollars), les fournisseurs relevant de cette rubrique étant désormais comptabilisés à la rubrique des fournitures, services et matériels divers du fait du nouveau plan comptable;

b) Le carburant destiné aux groupes électrogènes (2,1 millions de dollars) en raison : i) de la diminution du coût des lubrifiants (dépenses effectives de 921 300 dollars contre un montant de 1 882 300 dollars inscrit au budget), l'hypothèse budgétaire appliquée (10 % des dépenses globales de carburant) étant supérieure aux dépenses réelles; ii) une consommation de carburant inférieure aux prévisions (14,7 millions de litres, contre 15,2 millions de litres inscrits au budget), deux unités de police constituées ayant été détachées à titre gracieux à la MINUSS dans le cadre des accords de coopération entre missions et la consommation de carburant à l'appui de la Brigade d'intervention ayant été inférieure aux prévisions, ce qui explique la sous-utilisation des crédits au titre du carburant pour les groupes électrogènes de la MONUSCO; et iii) des frais de mobilisation et d'entretien inférieurs aux montants inscrits au budget du fait du transfert de la Mission vers l'est de la République démocratique du Congo;

c) Les services de sécurité (1,3 million de dollars) en raison d'une remise pour paiement rapide des factures d'environ 9,8 % négociée avec des sociétés de sécurité privées et de la diminution du nombre de gardiens, le nombre de sites à surveiller à l'ouest ayant diminué;

d) L'acquisition de matériel de génie (0,9 million de dollars) en raison des retards pris dans la passation des marchés ainsi que du transfert de la Mission vers l'est du pays. Par ailleurs, l'acquisition de conteneurs maritimes a été budgétisée sous cette rubrique mais imputée au titre des transports maritimes ou fluviaux dans le nouveau plan comptable.

82. Ces économies ont été en partie annulées par un dépassement des crédits au titre des dépenses suivantes :

a) Le matériel de sûreté et de sécurité (2,9 millions de dollars), du fait principalement de l'achat de systèmes de surveillance de télévision en circuit fermé pour un montant de 2,5 millions de dollars;

b) L'achat de 9 groupes électrogènes supplémentaires (1,9 million de dollars) à l'appui du déploiement de la Brigade d'intervention;

c) La location de locaux (1,6 million de dollars), les loyers de deux sites de Kinshasa ayant augmenté et plusieurs sites ayant dû être loués dans les régions de l'est. Par ailleurs, deux nouveaux sites sont loués à Goma pour le personnel en uniforme de la Mission;

d) Le matériel de défense des périmètres (1,0 million de dollars) du fait de la détérioration des conditions de sécurité à Beni au cours de la période considérée;

e) L'achat d'installations préfabriquées, de logements et de matériel de réfrigération (0,8 million de dollars) du fait du renforcement de la présence de la Mission dans l'est de la République démocratique du Congo. De nouvelles installations préfabriquées ont été achetées, ou reçues des missions voisines, et mises en place principalement à Goma, tandis que de nouveaux climatiseurs et du matériel de réfrigération ont été installés dans les nouveaux sites de l'est de la République démocratique du Congo, leur expédition depuis l'ouest du pays s'étant avérée peu avantageuse d'un point de vue économique.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	1 804,8	6,5 %

83. Les économies réalisées s'expliquent par : a) des retards pris dans l'achèvement de la passation de marchés pour l'achat de pièces détachées (1,2 million de dollars); et b) le non-achat de véhicules (1,1 million de dollars), sept moyens de transport terrestre (dont 1 pelleteuse, 2 chargeurs d'aéronef, 2 groupes électrogènes de piste et 2 passerelles passagers) étant fournis par le sous-traitant, comme le prévoyait le contrat clefs en main de fourniture de services d'appui d'aérodrome.

84. Les économies globales réalisées ont été en partie annulées par une consommation de carburant pour les véhicules supérieure aux prévisions (0,7 million de dollars), l'appui fourni aux Forces armées de la République démocratique du Congo dans le cadre d'opérations communes ayant été plus important que prévu (la consommation effective de carburant a représenté un montant de 12,24 millions de dollars contre les 11,8 millions inscrits au budget).

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	42 982,8	14,4 %

85. Le solde inutilisé s'explique par : a) des dépenses moins élevées que prévu au titre du contrat de louage de services d'aérodrome. Le contrat était en cours de négociation au moment de l'établissement du budget et son coût réel s'est avéré inférieur aux prévisions; b) la mise en service d'un système de drones en décembre 2013 et non en juillet 2013, avec seulement deux appareils déployés au lieu de cinq à la fin de la période considérée; c) des dépenses inférieures aux prévisions au titre du carburant aviation et des dépenses connexes, résultant de la non-mobilisation des réserves stratégiques de carburant à Kinshasa et des débats en cours sur les installations avec le Gouvernement, tandis qu'à Entebbe, le contrat a été conclu en avril 2014 et le contractant avait un délai maximum de 120 jours pour mobiliser la réserve stratégique de carburant. En outre, le volume effectif de carburant consommé était de 31,3 millions de litres, contre les 40,9 millions de litres budgétisés, à cause du non-déploiement d'un avion de type L-100, de la mise à disposition anticipée d'avions de type C-130 et B-737 et d'un hélicoptère de type MI-26; d) des coûts de location et d'exploitation d'hélicoptères inférieurs aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	598,0	25,1 %

86. La sous-utilisation des crédits est essentiellement imputable à la non-utilisation de 401 900 litres de carburant, à des dépenses globales d'entretien et d'exploitation inférieures aux prévisions, le fournisseur n'ayant livré que deux pousseurs au lieu de trois, ainsi qu'à l'utilisation d'une seule navette rapide au lieu de deux, la responsabilité des patrouilles maritimes et fluviales ayant été transférée aux Forces armées de la République démocratique du Congo.

87. Cette réduction globale des dépenses a été en partie contrebalancée par des dépenses au titre des pièces détachées, des réparations, de l'entretien et des fournitures du fait de l'acquisition de conteneurs maritimes qui avait été inscrite au budget sous la rubrique des installations et infrastructures au titre de l'achat de matériel de génie.

	<i>Écart</i>	
Communications	4 243,5	18,9%

88. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par une réduction des coûts des communications par réseaux commerciaux (3,4 millions de dollars) résultant de retards pris dans la recherche d'un fournisseur de services Internet convenable dans l'est de la République démocratique du Congo, et d'une réduction de l'utilisation du matériel de téléphone par satellite. En outre, des économies ont été réalisées au titre des abonnements, grâce à un contrôle de l'accès aux chaînes de télévision, aux magazines internationaux et aux journaux locaux, ainsi qu'à des dépenses inférieures aux prévisions pour la publication d'annonces dans les journaux locaux.

89. La sous-utilisation globale des crédits est en partie contrebalancée par un dépassement au titre de l'achat de matériel de communication radio en raison : a) de la poursuite de la modernisation du système et du remplacement de l'équipement radio VHF traditionnel par un système de radio numérique mobile TETRA (Terrestrial Trunked Radio); b) la mise à niveau du réseau de communication à Goma compte tenu de l'arrivée de nouveaux membres du personnel; et c) la comptabilisation de dépenses au titre des pièces détachées sous cette rubrique.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(3 459,4)	(28,2%)

90. Le dépassement des crédits s'explique principalement par les facteurs suivants : a) les achats de matériel et de pièces détachées pour assurer l'expansion et la mise à niveau de l'infrastructure du réseau informatique à Goma compte tenu de l'arrivée de membres du personnel supplémentaires de la Mission dans l'est de la République démocratique du Congo; b) des dépenses non budgétisées au titre des services informatiques résultant de la mise en œuvre d'un nouveau progiciel de gestion intégré, entré en service le 1^{er} novembre 2013.

	<i>Écart</i>	
Santé	1 306,5	60,0 %

91. La sous-utilisation des crédits s'explique par des dépenses inférieures au titre : a) des fournitures médicales (0,8 million de dollars) en raison d'un stock suffisant restant de l'exercice précédent; et b) des services médicaux (0,5 million de dollars), étant donné que les dépenses au titre des évacuations sanitaires ont été inférieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériels divers	(9 536,4)	(35,6 %)

92. Le dépassement des crédits s'explique par les facteurs suivants : a) des problèmes de rapprochement résultant de l'adoption du nouveau plan comptable, les dépenses au titre des vacataires étant comptabilisées à la rubrique « Autres services » alors que dans les prévisions budgétaires, elles étaient inscrites sous les rubriques installations et infrastructures (services d'entretien), transports aériens, transports terrestres, et communications et technologies de l'information; b) les dépenses au titre du fret ont dépassé de 2 millions de dollars le montant inscrit au budget du fait de l'expédition de matériel et de fournitures de l'ouest vers l'est de la République démocratique du Congo; c) les frais bancaires ont dépassé de 0,6 million les prévisions du fait de l'augmentation du nombre de versements en espèces dans les différents secteurs; et d) le coût journalier des rations fournies à l'armée et à la police congolaises lors des opérations communes et de sécurité réalisées dans le cadre des opérations est passé de 1,00 dollar à 1,36 dollar en raison de la fourniture de suppléments alimentaires complémentaires, compte tenu de l'augmentation des opérations offensives conjointes prévues par le nouveau mandat confié par le Conseil de sécurité.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

93. **En ce qui concerne le financement de la MONUSCO, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) **Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, soit 21 082 900 dollars;**

b) **Se prononce sur l'affectation des autres recettes et ajustements pour l'exercice clos le 30 juin 2014, soit 14 616 000 dollars, correspondant aux intérêts créditeurs (2 482 000 dollars), aux recettes diverses ou accessoires (2 934 000 dollars), aux ajustements sur exercices antérieurs (2 000 dollars) et à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (9 198 000 dollars).**